

Nouvelle Société Réunionnaise :

une évidence,
une dynamique,
un horizon

 **Habiter**

autrement,

Agir 

ensemble,

Penser 

en commun



La
**Nouvelle
Société
Réunionnaise**

VOTE DE LA NOUVELLE SOCIÉTÉ RÉUNIONNAISE

Contribution adoptée à l'unanimité
des membres présents ou représentés



39
votants



39

sont pour



00

sont contre



00

s'abstiennent

Ont pris part au vote :

M. Frédéric ARHAN-HOARAU
M. Jacky BALMINE
M. Fadil BEEKHY
M. Yannick BEREZAIE
M. Eric BODO
M. Jean-Louis CARRERE
Mme Monique CAUMES
M. Eric CHAVRIACOUTY
M. Janick CIDNEY
M. Joël DALLEAU
M. Alain DAMBREVILLE
Mme Karine DEFROMONT
Mme Sylviane DIJOUX
M. Olivier FONTAINE
M. Renaud GILLARD
M. Fabrice HANNI
M. Eric JEUFFRAULT
Mme Sarah LAMBERT
M. Jean-Marie LE BOURVELLEC
M. Patrick LEPERLIER

Mme Céline LUCILLY
Mme Laurence MACE
M. Joseph MAGDELEINE
M. Jean-Michel MOUTAMA
M. Pierrick OLLIVIER
Mme Ingrid OUSSOURD
Mme Cendrine PEIGNON
M. Emmanuel ROTHÉ
M. Daniel SAVIGNY
M. Guillaume SELLIER
M. Patrick SERVEAUX
M. Willy SHOCK-TORAP
M. Joël SORRES
M. Saméry TECHER
M. Laurent TURPIN
M. Dominique VIENNE
M. Renaud VOKA
Mme Nathalie WAN-HOO
M. Gérard ZITTE



CESER

ÎLE DE LA RÉUNION

Habiter  autrement,
Agir  ensemble,
Penser  en commun

Président
Dominique VIENNE

Vice Présidente Déléguée Généraliste
du CESER de La Réunion
et Présidente de la commission FER
Christine NICOL

Directrice
Valérie FERRER

Directeur de la publication
Dominique VIENNE

Conception
Stratégies & Territoires

Rédaction
CESER de La Réunion

Crédits photos
Adobe Stock

Face aux transitions majeures qui s'annoncent à l'horizon 2050, La Réunion est à la croisée des chemins. Ce que nous choisirons de construire aujourd'hui déterminera le vivre ensemble de demain.

Le CESER, assemblée de la société civile organisée, formule ici une conviction forte : **notre avenir ne se résumera ni à la prolongation des tendances, ni à la gestion des urgences. Il exige une capacité à réinterroger nos modèles, à faire le pari du territoire, de l'intelligence collective et de la justice sociale.**

Dans un monde de plus en plus incertain, notre île connaît une croissance démographique soutenue, un vieillissement accéléré de sa population, et un besoin impérieux de cohésion. Le prochain Schéma d'Aménagement Régional (SAR) ne sera pas une simple mise à jour technique, il doit incarner une vision : celle d'un territoire habité avec soin, gouverné avec responsabilité, transformé avec audace.

Ce rapport qui met en perspective les précédents avis ou rapports du CESER, s'inscrit dans une démarche de long terme : celle d'une Nouvelle Société Réunionnaise, enracinée, solidaire, ouverte. Il propose une boussole pour orienter les choix publics, au service d'un développement pleinement humain et durable.

À l'horizon 2050, nous voulons pouvoir dire que La Réunion a tenu son rang, non pas par sa situation géopolitique uniquement, mais surtout par sa capacité à innover, à inclure et à inspirer.

Le CESER sera, pour cela, un partenaire vigilant et loyal, un passeur de sens, un éclaireur du temps long, pour ouvrir la voie, éclairer la décision, participer à l'action publique.

À quoi servons-nous ?

NOTRE RAISON D'ÊTRE

« **Organe de la démocratie représentative et pivot de la démocratie territoriale, le CESER de La Réunion est l'Assemblée consultative pour ouvrir la voie, éclairer la décision et participer à l'action publique régionale.** »

« **Avec une culture du débat constructif, nous, membres du CESER, engagé(e)s et exerçant au quotidien des responsabilités associatives et socioprofessionnelles, mettons en commun et unissons nos connaissances de terrain, pour porter des analyses et des propositions au service de la décision publique régionale.** »

NOTRE STATUT

ARTICLE L4134-1 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (CGCT)

« Le conseil économique, social et environnemental régional est, auprès du conseil régional et du président du conseil régional, une assemblée consultative.

Il a pour missions d'informer le conseil régional sur les enjeux et conséquences économiques, sociaux et environnementaux des politiques régionales, de participer aux consultations organisées à l'échelle régionale, de conduire des études de prospective territoriale régionale ainsi que de contribuer à des évaluations et à un suivi des politiques publiques régionales. »

ARTICLE L4134-2 DU CGCT

« Le conseil économique, social et environnemental régional par ses avis concourt à l'administration de la région. »

NOS FONDAMENTAUX

NOTRE MISSION

ARTICLE L4241-1 DU CGCT

« Préalablement à leur examen par le conseil régional, le conseil économique, social et environnemental régional est obligatoirement saisi pour avis des documents relatifs :

- 1. À la préparation et à l'exécution dans la région du plan de la nation ;**
- 2. À tout document de planification et aux schémas directeurs qui intéressent la région;**
- 3. Aux différents documents budgétaires de la région, pour se prononcer sur leurs orientations générales ;**
- 4. Aux orientations générales dans les domaines sur lesquels le conseil régional est appelé à délibérer en application des lois reconnaissant une compétence aux régions, ainsi qu'aux schémas et aux programmes prévus par ces lois et au bilan des actions menées dans ces domaines ;**
- 5. Aux orientations générales dans le domaine de l'environnement.**

À l'initiative du président du conseil régional, il peut être saisi de demandes d'avis et d'études sur tout projet à caractère économique, social ou culturel ou intéressant l'environnement dans la région.

Il peut, en outre, émettre des avis sur toute question entrant dans les compétences de la région. »



UN CAP COMMUN
**LA RÉUNION QUI NOUS
RASSEMBLE !**

A woman with long dark hair tied back, wearing a blue tank top and black shorts, is jogging away from the camera through a dense tropical forest. She is looking towards a winding path that leads through the lush greenery towards distant mountains. The scene is vibrant and full of life, emphasizing the natural beauty of Réunion.

COMMENT FABRIQUONS-NOUS DU COMMUN ?



INTÉRÊT INDIVIDUEL

LE CITOYEN

Cette voie commence par l'intérêt individuel, les aspirations, les besoins et les préoccupations du citoyen réunionnais. C'est le point de départ essentiel qui alimente le processus de co-construction des chemins d'avenir.



INTÉRÊTS CATÉGORIELS

LES REPRÉSENTANTS SOCIO-ÉCONOMIQUES ET ASSOCIATIFS

L'intérêt individuel s'étend ensuite à des niveaux catégoriels, représentés par les acteurs socio-économiques et associatifs. Ces représentants jouent un rôle crucial en articulant les besoins spécifiques de groupes particuliers, apportant la diversité d'expériences et de perspectives.



**Trois objectifs
de la démocratie
locale permanente**

Grandir ensemble et

passer de l'intérêt individuel à l'intérêt général »



INTÉRÊT COLLECTIF

LE CESER DE LA RÉUNION

Au niveau collectif, le CESER de La Réunion agit comme un lieu où convergent ces intérêts catégoriels. Il fonctionne comme un forum de dialogue, de consensus et de dissensus, permettant une compréhension approfondie des enjeux divers et des dynamiques territoriales.



INTÉRÊT GÉNÉRAL

LE CONSEIL RÉGIONAL

Enfin, cet intérêt collectif est ensuite confié au Conseil régional qui le transforme en intérêt général. Les différentes voix, les aspirations individuelles et les intérêts catégoriels convergent à ce niveau pour façonner des politiques publiques qui répondent aux aspirations de l'ensemble de la communauté réunionnaise.



Élargissement de
« l'expression
citoyenne »

Acceptabilité des
politiques publiques
« pour, par et avec
le citoyen »

Soutenabilité des
politiques publiques
« pour les générations
futures »

SOMMAIRE

Partie préliminaire

POURQUOI UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ RÉUNIONNAISE ?	14
A - Une trajectoire d'avenir née d'un héritage collectif	14
B - Des transitions à l'œuvre, des fractures à dépasser	14
C - Une méthode réunionnaise pour transformer	15
D - Gouverner le territoire de projet : évaluer pour transformer	15

Partie 1

DES CRISES QUI PERSISTENT, DES VULNÉRABILITÉS QUI RESTENT	20
A - Diagnostic d'une dynamique de territoire impactée par les crises	21
a. Une fracture sociale	21
b. Une fracture civique	22
c. Une fracture territoriale	22
d. Une fracture de sens	23
B - Mise en perspective par une dynamique territoriale	24
a. La gouvernance partagée	25
b. La différentiation territoriale	29
C - Sept trajectoires pour une Nouvelle Société Réunionnaise	31

Partie 2

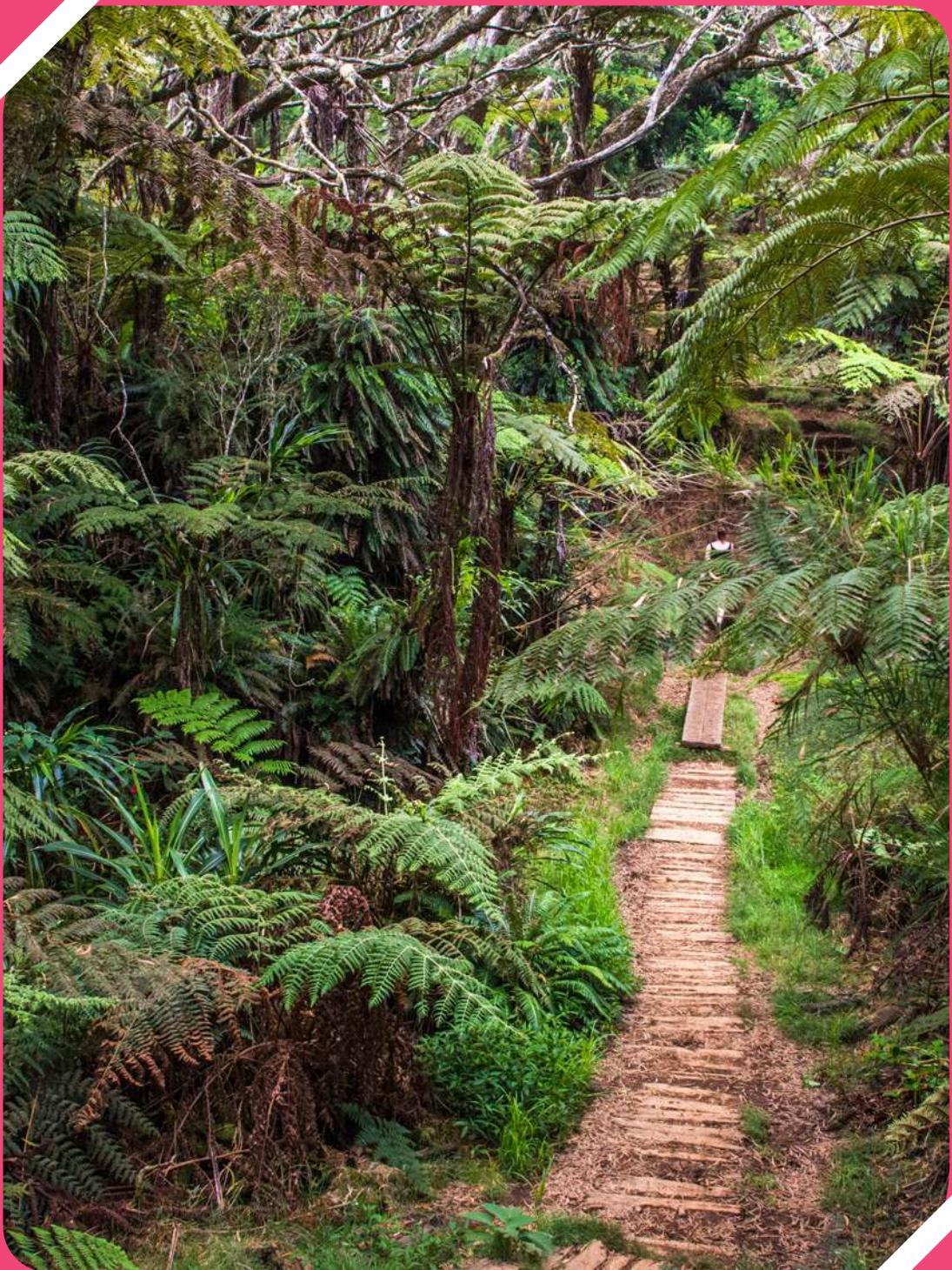
DES FORCES MOBILISABLES POUR, PAR ET AVEC LA SOCIÉTÉ RÉUNIONNAISE	46
A - Entendre les citoyens	49
a. Appartenance au projet commun	49
b. Démocratie locale permanente	50
B - Coconstruire avec les acteurs privés/publics	51
a. Evaluation des politiques publiques	51
b. Prospective territoriale	54
C - Renforcer notre capacité d'agir	55
a. Ancrage territorial	57
b. Une nouvelle approche du financement	57
c. Les connectivités et l'aménagement du territoire	58
D - Évaluer pour transformer : une boussole pour la cohérence de l'action publique	59
E - Créer un récit audiovisuel structurant de notre société en devenir : « Il était une fois La Réunion »	61

Manifeste	62
------------------------	-----------

Annexes	66
----------------------	-----------

Liste des préconisations	76
---------------------------------------	-----------

Table des figures	78
--------------------------------	-----------





ÉDITO DU PRÉSIDENT

Dominique VIENNE,
Président du CESER de La Réunion

Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes pour leur donner des ordres, mais enseigne-leur le désir de la mer

”

— Antoine de Saint-Exupéry

Réinventer l'avenir à partir du passé, c'est reconnaître que des fondations solides existent déjà. C'est aussi refuser la nostalgie ou l'oubli pour préférer la transmission, l'intelligence collective et la lucidité sur les fractures de notre époque.

La Nouvelle Société Réunionnaise n'est ni un slogan, ni un nouveau départ. Elle est une continuation transformante, une manière d'organiser nos débats et nos décisions à la hauteur de ce que vivent les Réunionnais.

Nous avons voulu ce document d'abord pour nous-mêmes, membres du CESER, comme une boussole commune, nourrie de dix ans d'avis, de contributions, de dialogues et d'alertes. Il est l'expression de notre rôle : éclairer, relier et traduire les attentes de la société civile dans l'action publique.

Mais ce texte est aussi tourné vers nos partenaires. Il appelle à une gouvernance plus ouverte, plus claire et plus lisible. Il propose une méthode : se doter de trajectoires partagées, poser des questions qui comptent, oser la responsabilité et assumer la complexité.

C'est pourquoi nous avons choisi de ne pas imposer des solutions toutes faites, mais de construire un cadre d'évaluation, d'alignement et d'inspiration. Il ne s'agit pas d'ajouter un document de plus, mais d'éclairer une méthode pour décider mieux, ensemble.

Une société ne se décrète pas. Elle se construit.

La Nouvelle Société Réunionnaise est une invitation à prendre ce chemin – un chemin de vigilance, d'exigence et d'espérance. Un chemin qui ne se fera ni sans méthode, ni sans vision, ni sans les citoyens.





Partie préliminaire

POURQUOI UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ RÉUNIONNAISE ?



Partie préliminaire

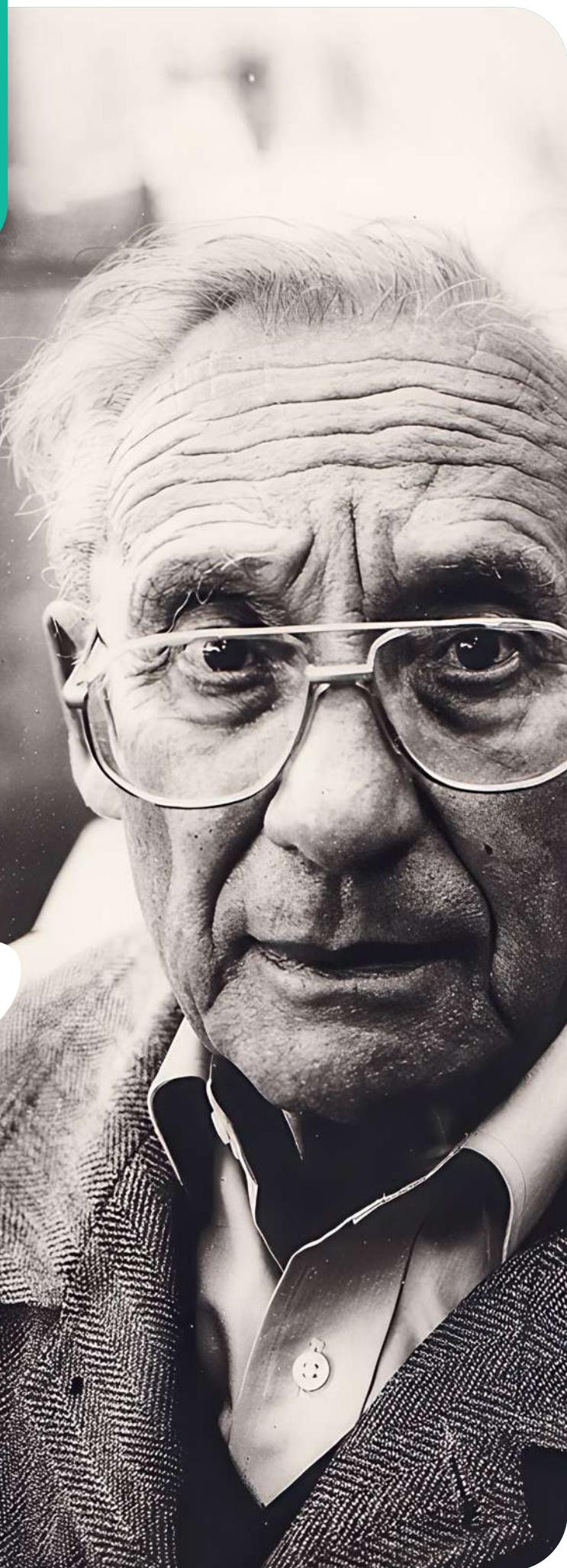
POURQUOI UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ RÉUNIONNAISE ?

« On se dessaisit, aujourd’hui, au profit des experts, de décisions concernant les problèmes économiques, financiers, fiscaux, etc. Ces domaines sont devenus si compliqués, nous dit-on, qu’il faut nous en remettre au jugement de ceux qui savent. Il y a là, en réalité, une sorte d’expropriation du citoyen. La discussion publique se trouve ainsi captée et monopolisée par des experts.

Il ne s’agit pas de nier l’existence de domaines où des compétences juridiques, financières ou socio-économiques très spécialisées qui sont nécessaires pour saisir les problèmes. Mais il s’agit de rappeler aussi, très fermement, que, sur les choix des enjeux globaux, les experts n’en savent pas plus que nous [et que] ce n’est pas à eux que peuvent appartenir les décisions de fond. »

Paul Ricœur, Le Monde, 1991

”



A. Une trajectoire d'avenir née d'un héritage collectif

L'expertise citoyenne doit être intégrée dans toute politique publique pour éclairer les enjeux de la NSR.

Cette affirmation conserve une actualité criante. Elle ne remet pas en cause la légitimité des savoirs techniques, mais rappelle que **les décisions de fond relèvent d'un engagement collectif éclairé**, et non de cercles restreints. En cela, elle résonne pleinement avec la mission du CESER.

La Nouvelle Société Réunionnaise (NSR) n'est ni une idée nouvelle ni une invention technocratique. Elle est une évidence qui s'est imposée progressivement dans les travaux de l'institution, dans les débats territoriaux et dans l'aspiration citoyenne. Elle est la traduction d'un besoin collectif de réorienter notre modèle de développement vers plus de justice sociale, de résilience écologique et de vitalité démocratique.

À l'aube des **80 ans de la départementalisation en 2026**, alors que notre île doit faire face à des choix structurants, cette NSR est une boussole collective, fondée sur l'écoute des citoyens, l'ancrage dans l'histoire réunionnaise, et une volonté de transformation partagée. Elle a d'abord vocation à mobiliser les membres du CESER autour des écrits passés et à venir, pour garantir une ligne cohérente dans la mandature. Elle est aussi un outil d'influence destiné à nos partenaires, notamment le Conseil régional, afin d'éclairer les décisions publiques dans la durée.

Elle représente tous ces points à la fois :

- un socle de cohérence ;
- une base mobilisable ;
- une ressource critique ;
- un langage commun ;
- un appel à la responsabilité ;
- une boussole ;
- un horizon.



B. Des transitions à l'œuvre, des fractures à dépasser

Le CESER part d'un constat partagé : la **succession des crises récentes n'est pas conjoncturelle**. Elle révèle et renforce des **fractures structurelles** : sociales, civiques, territoriales, environnementales, générationnelles. La crise sanitaire de 2020, les tensions autour de la vie chère ou de l'octroi de mer... sont autant de signaux d'alerte d'un modèle à bout de souffle.

Ces fractures **ne datent pas d'hier**. Elles sont ancrées dans notre histoire, et les tentatives de réponse passées – aussi sincères qu'elles aient été – n'ont pas permis de résorber les inégalités fondamentales. Aujourd'hui, **le défi est clair** : ne plus subir, mais transformer.

Ce basculement impose **un changement de posture**, un dépassement du court-termisme, une vision claire et assumée. La NSR propose **d'élaborer ce changement avec méthode**, en partant de l'histoire, en analysant le présent et en **projettant collectivement notre avenir**.

C. Une méthode réunionnaise pour transformer

La NSR porte une méthode spécifique, forgée à partir de l'expérience du territoire et des dynamiques sociales : les **4C**.

- **COHÉRENCE** : entre les ambitions politiques affichées et les moyens réellement mobilisés.
- **COORDINATION** : entre les acteurs, les échelles, les compétences, les temporalités.
- **CONTRACTUALISATION** : des engagements, pour plus de lisibilité, de sécurité, de traçabilité.
- **CO-CONSTRUCTION** : des solutions, en associant les citoyens, les organisations, les territoires.

Ces principes constituent une **culture de l'action publique** qui redonne du pouvoir d'agir aux territoires et aux citoyens.

En parallèle, cinq grandes questions structurantes traversent l'ensemble du rapport :

1. **Comment répondre à l'évolution des aspirations et des modes de vie des citoyens ?**
2. **Comment transformer durablement notre modèle socio-économique ?**
3. **Quelle gouvernance locale pour relever les défis de notre temps ?**
4. **Quelle place pour La Réunion dans son environnement régional, national, européen, mondial ?**
5. **Comment impulser une nouvelle dynamique réunionnaise, fédératrice et durable ?**





D. Gouverner le territoire de projet : évaluer pour transformer

C'est pourquoi, il est nécessaire que la NSR se construise comme un réel projet de territoire et non pas comme un découpage administratif.

La NSR doit se construire dans le respect de ses valeurs communes et de son identité réunionnaise, très riche de par son peuplement, sa culture et ses cultes. Le vivre ensemble réunionnais est singulier et est essentiel pour le développement du territoire. Etc'estenportant collectivement, un territoire de projet partagé, quelasociété s'épanouira. Il est essentiel qu'un sentiment d'appartenance à une nouvelle dynamique territoriale se dégage pour ancrer la future NSR (cf. Figure 01).

Kisa nou lé ?

Qui sommes-nous ?

Ousa nou sort ?

D'où venons-nous ?

Ousa nou sava ?

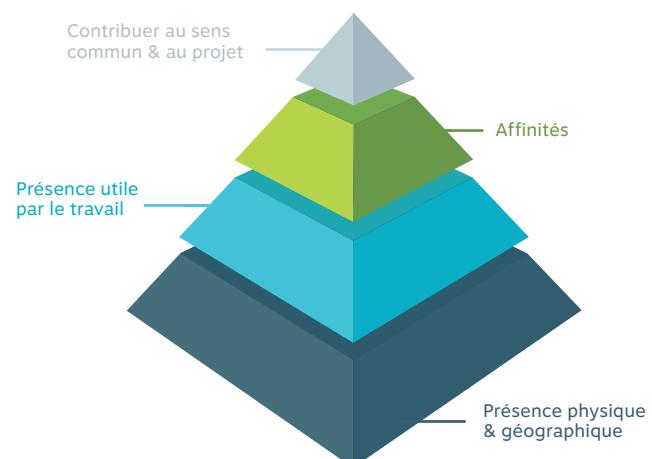
Où allons-nous ?

La NSR propose une nouvelle manière d'habiter notre territoire physique, en prenant pleinement en compte les limites écologiques, les inégalités territoriales et les vulnérabilités sociales. Elle vise également à susciter un engagement actif dans un territoire de projet, en replaçant le citoyen, l'entreprise, l'institution et le collectif au cœur de la transformation :

- **Habiter autrement ;**
- **Agir ensemble ;**
- **Penser en commun.**

FIGURE 01

IDENTITÉ & VALEURS DE NSR



Source : Conception, réalisation CESER Réunion

LA GOUVERNANCE MULTI-NIVEAU : ARTICULER VISION, STRATÉGIE ET ACTION

Koman nou fé ?

Comment faisons-nous ?

Construire un territoire de projet n'est possible que si les modalités de pilotage de l'action publique sont repensées. La gouvernance doit permettre d'organiser la décision, la coordination et l'action dans le temps (cf. Figure 02). Cela suppose de sortir du court-termisme comme du pilotage centralisé, et de bâtir une gouvernance multi-niveau, articulée autour de trois temporalités essentielles :

1 LE TEMPS DE LA PROSPECTIVE

de 10 à 20 ans Fixer un cap commun

C'est le temps de l'évaluation d'impact anticipée.

2 LE TEMPS STRATÉGIQUE

de 5 à 10 ans Cordonner les dynamiques

C'est le temps de l'évaluation de suivi.

3 LE TEMPS DE L'OPÉRATIONNEL

de 1 à 5 ans Produire, ajuster, démontrer

C'est le temps de l'évaluation de réalisation.

L'ÉVALUATION : MIROIR DE L'ENGAGEMENT PUBLIC

L'évaluation est le levier démocratique d'une gouvernance à la hauteur de ses promesses.

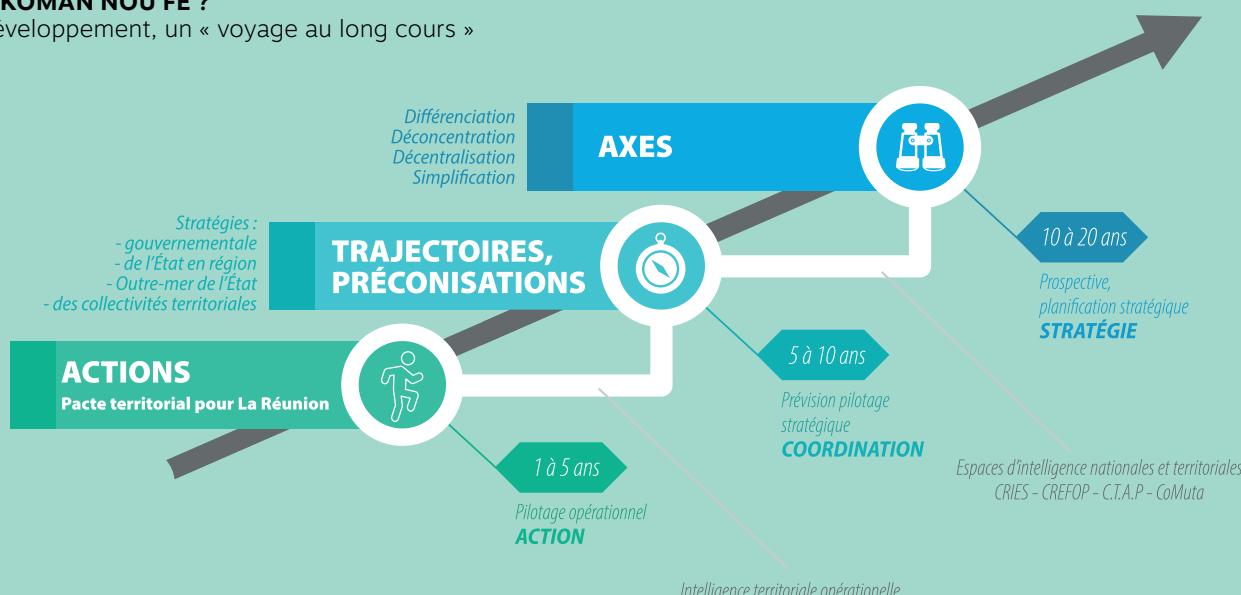
L'évaluation est un réel outil stratégique de suivi des politiques publiques. Elle garantit la redevabilité démocratique en permettant de choisir en connaissance de cause, de renforcer ce qui fonctionne et de repenser ce qui échoue.

Rendre des comptes, ce n'est pas se défendre : c'est assumer, expliquer et ajuster. La redevabilité renforce la confiance dans les institutions et permet à chaque acteur de mesurer sa contribution au bien commun. L'évaluation permet la pédagogie de la responsabilité. Elle permet aussi de lutter contre l'opacité et alimente un débat public informé. L'évaluation assure l'efficience des deniers publics. Les ressources publiques doivent produire de la valeur sociale, économique ou environnementale.

FIGURE 02

NSR KOMAN NOU FÉ ?

Le développement, un « voyage au long cours »



Kisa nou lé ?

Qui sommes-nous ?

Nou lé bann moun La Réyon, lé la, lé vivan.

Nous sommes le peuple de La Réunion, présents, vivants.

Nou lé partou, dan lavil, dann kér marmay, dan la fonn kartié.

Nous sommes partout, dans les villes, dans le cœur des enfants, au fond des quartiers.

Nou lé lo souf, lo kér, lo lam, dann péi-la.

Nous sommes le souffle, le cœur, l'âme de ce pays.

Ousa nou sava ?

Où allons-nous ?

Nou sava ver in péi ousa lo kér i trap la min.

Nous allons vers un pays où le cœur prend la main.

Osa lo pouvwar i partazé, ousa la parol i mont san tapaz.

Où le pouvoir se partage, où la parole s'élève sans bruit.

Nou sava fé sosyété, pa san défo, mé pou tout domoun.

Nous allons construire une société, pas parfaite, mais pour tout le monde.

Ousa nou sort ?

D'où venons-nous ?

Nou vien dann tan lésklavaz, dann tan soufrans.

Nous venons du temps de l'esclavage, du temps de la souffrance.

Mé nou vien osi dann kouraz, dann larm lo zié, dann sourir péi-la.

Mais nous venons aussi du courage, des larmes, du sourire du pays.

Nou port nout mémwar, nou marsh ék li.

Nous portons notre mémoire, et avançons avec elle.

Koman nou fé ?

Comment faisons-nous ?

Nou fé dousman, mé nou avans.

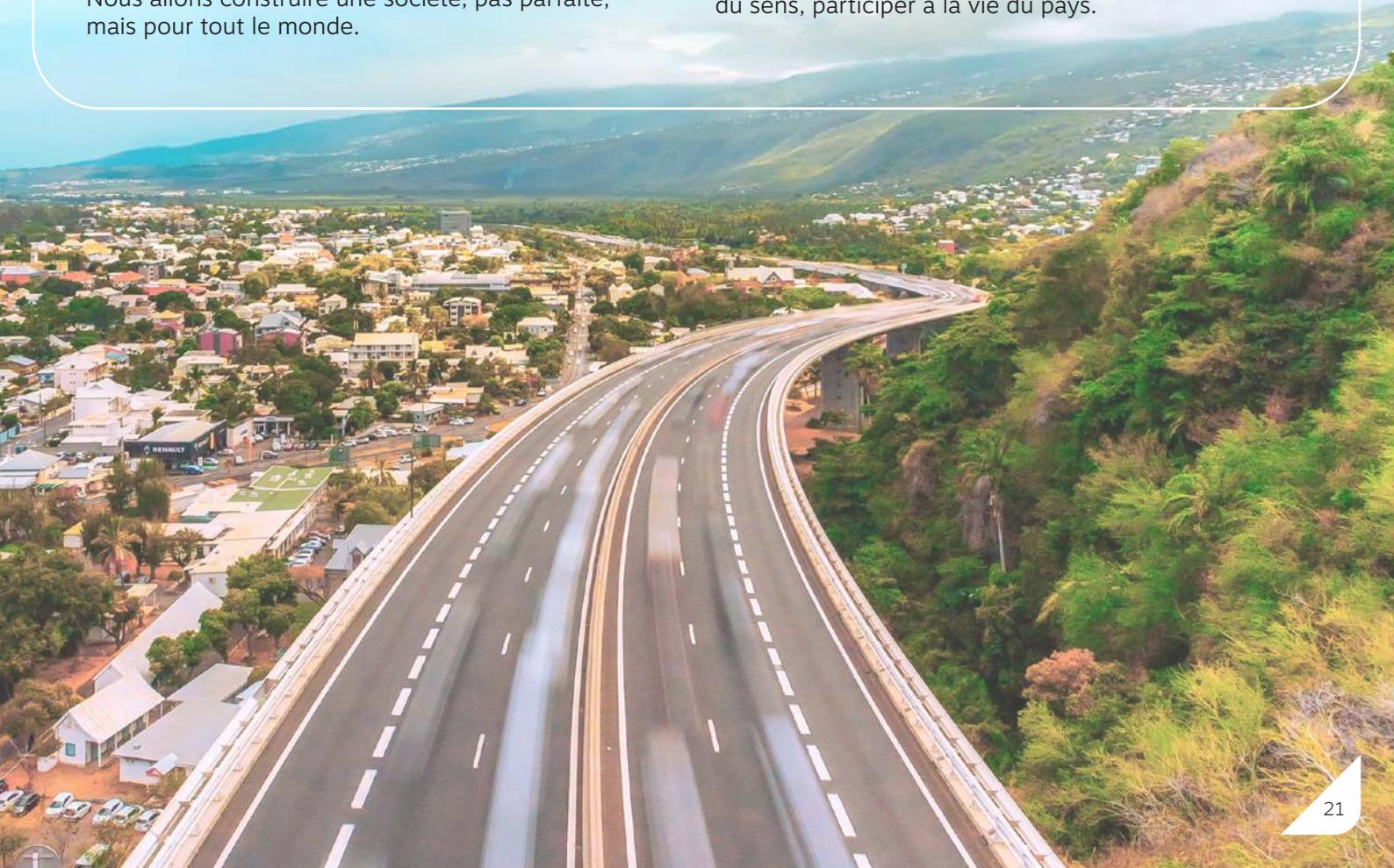
Nous avançons doucement, mais sûrement.

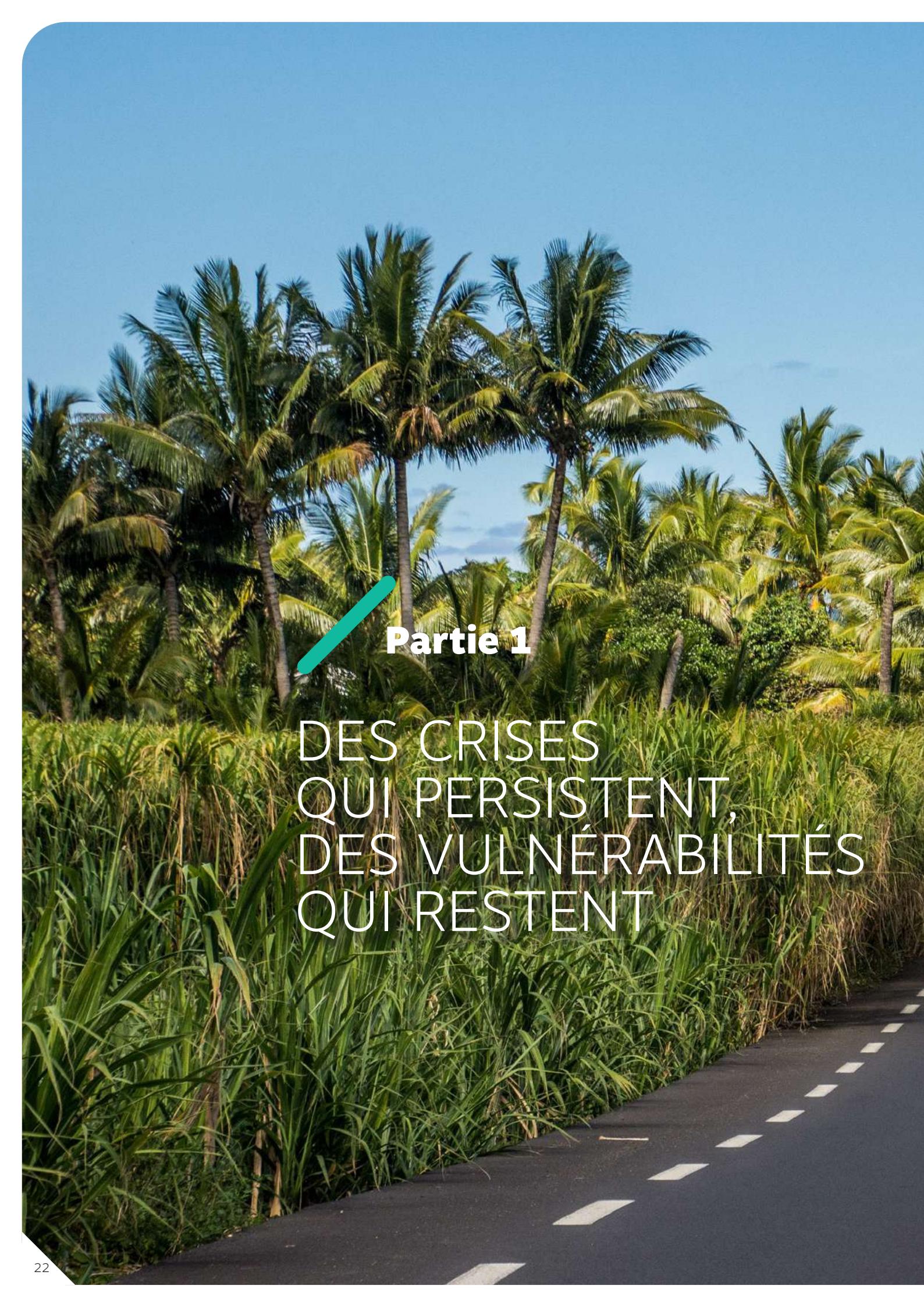
Nou fé ék limyèr dann zié, ék lo kréol dann kér.

Nous agissons avec la lumière dans les yeux, et le créole au cœur.

Nou fé nout travay : rouv somin, donn lo sans, partisip dann lavi lo péi.

Nous faisons notre part : ouvrir des chemins, donner du sens, participer à la vie du pays.





Partie 1

**DES CRISES
QUI PERSISTENT,
DES VULNÉRABILITÉS
QUI RESTENT**



Partie 1

DES CRISES QUI PERSISTENT, DES VULNÉRABILITÉS QUI RESTENT

Les crises successives que nous traversons (Covid, conflit russe-ukrainien, inflation, pouvoir d'achat, climatique...) impactent durablement le territoire réunionnais et le monde. Les fractures sociales, civiques, territoriales et de sens perdurent, voire s'accentuent. Elles questionnent la démocratie, les modèles économiques, sociaux, les aspirations et l'identité propres à notre société.

S'ajoutent à ces dernières, les projections d'évolution de la démographie réunionnaise de l'INSEE¹, qui estime d'ici 2050 à 1,02 million le nombre d'habitants de La Réunion, avec une accentuation du vieillissement de la population. À cet égard, le Conseil économique, social, environnemental de la région (CESER) de La Réunion soulignait dès 2019 « le défi de l'union de tous les acteurs du territoire face au vieillissement de la population réunionnaise ».²

Ces crises nous invitent à prendre du recul sur notre histoire, pour mieux affronter les défis et enjeux à venir.

Le Préfet Paul Cousseran dans son rapport de 1971 à Michel Debré, essai de diagnostic sur la conjoncture réunionnaise³, soulignait déjà les effets de la départementalisation sur la situation de La Réunion. Il relevait une « progression remarquable de l'équipement public, de l'habitat, de l'œuvre sanitaire et de l'enseignement », qui faisaient émerger selon lui « une société avancée » caractérisée par l'arrivée d'une nouvelle couche sociale de cadres, de professions libérales, de propriétaires (...), en confrontation avec une « société rurale primaire » ne bénéficiant pas ou peu de ces avancées. C'est dans ce contexte d'afflux de crédits et d'interventions publiques qu'il dresse un diagnostic et des pistes de développement pour la société réunionnaise.

Succinctement, il relevait comme difficultés : « l'étroitesse du marché et la faible productivité des entreprises, (...) le sur-paiement des cadres, (...) l'équation bas salaire-prix élevés (...), une qualification de la main d'œuvre étant faible (...), une dépendance à l'importation (...), une tendance des prix à la hausse qui ruine l'équilibre de la société primaire (...), ou encore une absence d'harmonisation des politiques (...). »

Pour favoriser un développement harmonieux des régions ultramarines⁴, dont celui de La Réunion, en lien avec leur statut d'outre-mer, leur éloignement géographique et leurs difficultés structurelles, elles ont bénéficié du statut de régions ultrapériphériques (RUP)⁵ au titre de l'article 349 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE). Il leur est reconnue la possibilité d'un traitement différencié, au sein des articles 72 et 73 de la Constitution française. Ceci, afin de rattraper leur retard de développement et harmoniser leur niveau de vie avec celui des autres Etats membres et régions françaises.

En effet, l'index de compétitivité des régions européennes (RCI)⁶ nous rappelle que La Réunion occupe la 183^e place sur les 234 régions européennes. Elle reste ainsi une des régions les moins développées.

Aussi, l'objectif central de « Nouvelle Société Réunionnaise » est d'encourager, d'accompagner la mise en oeuvre d'un nouveau pacte territorial pour La Réunion en matière de transformation sociale vers une société plus juste, plus égalitaire, plus solidaire et plus démocratique.

• À court terme, il s'agit de combler les fractures identifiées : agir POUR, PAR, AVEC toutes les politiques régionales, mettre en mouvement les acteurs et la société civile, contre toutes les formes d'inégalités.

• À moyen/long terme, il s'agit de définir une nouvelle mise en perspective par une dynamique territoriale et d'avoir un regard sur les nouvelles lignes d'horizon réunionnaises pour anticiper les trajectoires de développement en donnant du sens et en maîtrisant durablement les mutations socio-économiques.

Pour y répondre, le CESER de La Réunion a préconisé dans ses nombreux travaux des réponses, des pistes de réflexion, des propositions pour tenter de faire face à ce diagnostic et également aux futurs enjeux de la société réunionnaise.

¹ INSEE, 2022 - Trajectoire démographique à La Réunion

² CESER Réunion, 2019, contribution « le défi de l'union de tous les acteurs du territoire face au vieillissement de la population réunionnaise »

³ Gilles Gauvin et Raoul Lucas, le rapport Cousseran, « essai de diagnostic sur la conjoncture réunionnaise ».

⁴ Régions françaises relevant du statut d'outre-mer au titre de l'article 72 et 73 de La Constitution.

⁵ Martinique, Mayotte, la Guadeloupe, la Guyane et la Réunion ; Saint-Martin ; Madère et les Açores ; les îles Canaries.

⁶ Traduit de l'anglais « regional competitiveness index » édition 2022. Pour aller plus loin voir sur le site de la Commission européenne : https://ec.europa.eu/regional_policy/assets/regional-competitiveness/index.html#/FR/FRY4

A. Diagnostic d'une dynamique de territoire impactée par les crises

À La Réunion, la crise socio-économique et environnementale perdure depuis quelques années : manifestations à répétition, revendications, tensions et hausse des prix. Cela témoigne d'une profonde remise en cause de notre modèle de société, et révèle un sentiment de mal-être ressenti depuis trop longtemps. Elle révèle des vulnérabilités systémiques matérialisées par des fractures.

Ainsi, le CESER de La Réunion identifie quatre grandes fractures comme étant à l'origine de cette situation : une fracture sociale, une fracture civique, une fracture territoriale⁷ et une fracture de sens.

PRÉCONISATION N°1

Rapport, 2017, Regards sur la pauvreté à La Réunion¹⁴

Inclure dans la nouvelle économie un volet « innovation sociale », en développant les compétences d'ordre social relevant de la collectivité régionale, telles que la lutte contre l'illettrisme, la formation professionnelle, le soutien à l'économie locale (...).

a. Une fracture sociale

La fracture sociale provient des fortes disparités et inégalités existantes au sein de la population réunionnaise, affectant le développement du territoire et alimentant un sentiment de mal-être. Elle s'apprécie au regard :

- **De la misère sociale⁸** : en 2021, 36 % des Réunionnais vivent sous le seuil métropolitain de pauvreté, soit 319 300 personnes.
- **Du chômage structurel⁹** : en 2021, en moyenne, le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) s'établit à 18 % de la population active, et concerne 58 000 personnes.
- **De l'emploi précaire¹⁰** : en 2021, 32 % des Réunionnais ont un emploi en CDI contre 50 % dans l'Hexagone ; les personnes en situation de sous-emploi (à temps partiel et souhaitant travailler davantage, notamment) sont en proportion deux fois plus nombreuses qu'au niveau national.
- **D'une disparité quant à la mobilité des Réunionnais¹¹** : «En 2020, 15 % des natifs n'avaient encore jamais quitté l'île, contre 26 % en 2010, ce qui montre une diminution, sans pour autant éliminer les disparités en matière de mobilité des Réunionnais natifs.»¹²
- **De la perte de repères, en particulier chez les jeunes, et de la difficulté d'insertion professionnelle des jeunes** : près d'un jeune (15-29 ans) sur trois sort du système scolaire sans diplôme¹³.

⁷ CESER de La Réunion, mars 2019, contribution « Notre manière réunionnaise d'agir pour Faire territoire(s) et Faire société : informer, bâtrir et transmettre ».

⁸ INSEE, Niveau de vie et pauvreté en 2021 à La Réunion, Février 2024

⁹ INSEE, 2022, Flash Réunion n°232, enquête emploi 2021 à La Réunion.

¹⁰ INSEE, 2022, Flash Réunion n°232, enquête emploi 2021 à La Réunion.

¹¹ INSEE, 2023, Trajectoire démographique à La Réunion : Évolutions de la population et transformations de la société.

¹² INSEE 2023 Trajectoire Démographique, P.13/20).

¹³ INSEE, 2022, Analyse Réunion, n°72 : 26 % de NEET chez les 15-29 ans contre 13 % au national et un taux d'illettrisme à 22,6 % contre 9% au national. Traduit de l'anglais « Not in education, not in employment or training » signifie personne sans éducation, sans emploi sans formation (souvent qualifiée hors système).

¹⁴ CESER Réunion, 2017, rapport « Regard sur la pauvreté à La Réunion »



b. Une fracture civique

À la fracture sociale vient s'ajouter une fracture civique, palpable à la défiance graduelle entre les citoyens et leurs gouvernants, qui vient remettre en question les fondements de notre démocratie. Elle est grandissante, au vu :

• **Du taux d'abstention des Réunionnais aux différentes élections¹⁵** : en 2022, 30 % des 609 300 habitants inscrits sur les listes électorales ne se sont pas rendus aux urnes pour les élections présidentielles et législatives ; une part deux fois plus élevée qu'au niveau national (16% dans l'Hexagone).

• **D'une abstention plus marquée chez les jeunes et les personnes sans diplôme ou éloignées de l'emploi¹⁶** : en 2022, 43 % des inscrits de 18 à 29 ans ne se sont pas déplacés, 41 % des personnes au foyer n'ont pas voté et 38 % des étudiants se sont également abstenus aux deux tours des présidentielles et des législatives.

• **Que les citoyens se sont sentis petit à petit dépossédés du pouvoir d'agir sur leur propre destin¹⁷** : « soit parce que le champ politique reste souvent dicté par des considérations économiques et budgétaires, soit parce qu'une déconnexion s'opère entre la population, ses aspirations, et la représentation élue ».

PRÉCONISATION N°2

Rapport, 2019, Notre manière réunionnaise d'agir pour Faire territoire et Faire société : informer, bâtir et transmettre¹⁸

1. Co-construire avec tous les acteurs, sur le long terme, une dynamique de projets politiquement, économiquement et socialement viable, inclusive et durable, et ainsi (re)fonder l'action publique autour de valeurs de transparence et de gouvernance partagée avec les Réunionnais.
2. (Re)nouer avec le dialogue citoyen en concrétisant le passage à l'acte des politiques publiques tout en instaurant une démocratie locale permanente.

Enfin, le CESER de La Réunion souligne l'importance de réaliser un travail d'éducation populaire sur la base d'une reconnaissance de la dignité humaine, de la place de l'Histoire, et du rapport à l'usage de la langue créole¹⁹, comme l'a précisé le Conseil de la culture de l'éducation et de l'environnement

¹⁵ INSEE, 2022, Flash Réunion n°238, Enquête de participation électorale 2022 à La Réunion.

¹⁶ INSEE, novembre 2022, étude sur les « comportements de vote aux élections présidentielles et législatives de 2022 à La Réunion »

¹⁷ CESER de La Réunion, Mars 2019, contribution « Notre manière réunionnaise d'agir pour Faire territoire(s) et Faire société : informer, bâtir et transmettre ».

¹⁸ CESER de La Réunion, Mars 2019, contribution « Notre manière réunionnaise d'agir pour Faire territoire(s) et Faire société : informer, bâtir et transmettre ».

c. Une fracture territoriale

La fracture territoriale, s'observe lorsque le niveau de vie médian à La Réunion est 36 % inférieur à celui de l'Hexagone. Elle se ressent au sein même du territoire, entre les Hauts, les mi-pentes et le littoral ainsi qu'entre grandes et petites communes. Elle est structurelle, au vu :

• **D'une diminution du pouvoir d'achat des Réunionnais²⁰** : constitué notamment par des prix plus élevés de 9 % à La Réunion, jusqu'à 37 % pour l'alimentaire impactant plus fortement les plus démunis. Ces écarts de prix touchent plus fortement les revenus les plus faibles représentant 60% de la population réunionnaise

• **D'un statut de région ultrapériphérique²¹ (RUP)** de l'Union européenne et de son appartenance à plusieurs programmes de coopérations²² dans l'hémisphère sud. Aussi, l'Île n'a pas encore réussi à s'inscrire totalement dans l'une de ses plus grandes singularités : son triple ancrage indianocéanique, hexagonal et européen.

• **D'une fracture générationnelle plus précoce et plus prononcée à La Réunion²³** : un Réunionnais sur quatre ne s'est jamais connecté à internet, et seulement 63 % des Réunionnais recherchent des informations sur des produits et services sur internet, contre 77% en Hexagone.

PRÉCONISATION N°3

Contribution, 2023, Différenciation territoriale pour le comité interministériel de l'outre-mer (CIOM)²⁴

Diagnostiquer le territoire sur la base d'indicateurs pour planifier et adapter les politiques aux réalités socio-économiques du territoire.

¹⁹ CCEE de La Réunion, 2022, Korbèy shomin la vi biling kréol ek fransé – Le bilinguisme créole réunionnais français : une réalité en terre réunionnaise 2022

²⁰ INSEE, 2023, Analyses Réunion n°83

²¹ Le statut de région ultrapériphérique (RUP) s'applique à neuf territoires appartenant à trois Etats membres de l'Union européenne : France, Espagne et Portugal

²² Elle est intégrée au programme Interreg Océan Indien avec Mayotte et une dizaine de pays ou territoires : Madagascar, Comores, Seychelles, Maurice, Australie, Mozambique...

²³ INSEE, 2019, Analyse réunion, n°41, une fracture générationnelle plus précoce et plus prononcée à La Réunion

²⁴ CESER Réunion, mai 2023, contribution – différenciation territoriale ; pour le comité interministériel de l'outre-mer (CIOM).

d. Une fracture de sens

Cette dernière fracture vient interroger le fondement de notre démocratie, elle découle des précédentes, et pose la question du sens que l'on donne chacun à nos agissements face à ces nouveaux défis : climatiques, politiques, économiques, sanitaires (...).

Si La Réunion dispose d'un ensemble d'acteurs privés et publics pouvant impulser une nouvelle dynamique en redonnant du sens, une direction commune à notre territoire, il apparaît que les espaces de gouvernance partagée restent trop peu utilisés dans les prises de décisions, considérant :

- **Le nombre réduit de conférence territoriale de l'action publique (CTAP) tenue à La Réunion**, alors qu'elle a été instaurée depuis la loi MAPTAM de 2014.
- **Le besoin d'une CTAP élargie** pour faire de celle-ci la véritable clé de voûte du dispositif de concertation entre les acteurs locaux, et pour constituer le principal lieu d'échange pour le développement de la coopération territoriale.
- **Les modalités d'évaluation du plan de convergence et de transformation.**
- **L'absence d'évaluation des schémas régionaux (ex-ante, in-itinere, post-intinere).**

Pour le CESER, il devient plus que nécessaire pour le territoire de mettre en synergie les parties prenantes au travers d'espaces de gouvernance partagée, afin de réaliser un diagnostic du territoire avec des indicateurs impactants (cf. Figure 03).

PRÉCONISATION N°4

Rapport, 2021, Enjeux et équilibres de l'économie réunionnaise, pour réussir les mutations socio-économiques et territoriales²⁵

Mener sur le long terme (logique de planification) une dynamique de territoire passant par une démocratie co-construite (avec les acteurs), partagée (vers une vision commune) et permanente (en les réunissant au sein d'espaces dédiés), s'inscrivant dans les sept trajectoires définies par le CESER.

²⁵ CESER Réunion, 2021 – Enjeux et équilibres de l'économie réunionnaise, pour réussir les mutations socio-économiques et territoriales

FIGURE 03

LES 7 TRAJECTOIRES



Source : GROUPE ÉLAN

La NSR ou comment engager les mutations ?

Détak et rouvre le baro !

(Insère la clé et ouvre la voie)

Du diagnostic d'un territoire impacté par les crises, les fractures, il convient de les combler et de les dépasser pour s'inscrire dans une nouvelle dynamique territoriale et dans des trajectoires réunionnaises, nouvelles lignes d'horizon pour La Réunion de demain.



B. Mise en perspective par une dynamique territoriale

Poser une destination, c'est affirmer des trajectoires et conduire le changement par la gouvernance et l'évaluation.

Les Réunionnais vivent au quotidien ces conséquences des fractures sociales, économiques, environnementales, culturelles et éducatives. Ils sont ainsi confrontés aux inégalités croissantes, à l'exclusion des plus démunis, à l'isolement, au délitement de la cohésion sociale et, dans une certaine mesure, au désengagement de la vie collective.

La NSR pose un cadre de réflexion pour une nouvelle société, afin de nourrir un plaidoyer pour un futur désirable et souhaitable auprès des décideurs, tant sur les conditions de vie des habitants que sur la fabrication des politiques publiques.

Par ailleurs, la volonté de cette contribution est d'alimenter une réflexion stratégique à l'échelle de tous les échelons administratifs du territoire réunionnais, de permettre d'identifier et de prioriser les chantiers des trajectoires de transformation à mener au cours de la prochaine décennie, tant pour les acteurs publics que pour les acteurs privés.

Cependant, **en tant que société civile organisée, le chemin apparaît aussi important que le but.**

La mise en œuvre d'une nouvelle dynamique territoriale doit s'appuyer sur deux leviers : une solide gouvernance partagée et une réelle prise en compte des particularités du territoire.

Dans une société en perte de sens et dans une recherche d'efficacité des politiques publiques, le renouveau démocratique doit passer par la co-construction de « politiques intégrées »²⁶ par le prisme d'une **gouvernance partagée associant l'ensemble des parties prenantes** (élus, citoyens, experts). **La différenciation territoriale** constitue également un objectif nécessaire pour construire des politiques adaptées aux réalités de la nouvelle société réunionnaise.

a. La gouvernance partagée

Dans sa première contribution post-Covid de juin 2020, **Que voulons nous**²⁷, faisant suite à une crise démocratique, le CESER proposait que des trajectoires s'inscrivent dans « une gouvernance territoriale ouvrant le champ à la conduite de politiques intégrées et animées sur le territoire ». Il soulevait la question dans le cadre du projet de loi²⁸ 3DS, de l'articulation entre le comité régional pour l'information économique et sociale de La Réunion (CRIES-R), la conférence de l'action publique (CTAP) et le comité territorial ETAT/exécutifs locaux pour réaliser « du partage d'informations entre producteurs de données et utilisateurs de données » et pour faire de « l'outil statistique un outil de pilotage des politiques publiques »²⁹.

En proposition, dans son rapport d'octobre 2021, **Enjeux et équilibre de l'économie réunionnaise pour réussir les mutations socio-économiques et territoriales réunionnaises**, le CESER définissait « qu'il est primordial de structurer une chaîne de valeur selon trois moments clés : l'anticipation, l'acculturation des acteurs publics et privés ainsi que la gestion des projets ».

Il relève que pour nourrir ce besoin d'anticipation, le territoire doit pouvoir se doter d'un comité des mutations composé de la CTAP qui serait en mesure d'apporter et d'adapter les réponses en fonction des informations issues du CRIES-R et de l'Observatoire des mutations.

Ce triptyque de l'organisation territoriale des acteurs serait une réponse aux mutations socio-économiques et territoriales³⁰. Cette mise en cohérence et de coordination d'instances existantes ou à créer permettra une réelle mise en dynamique territoriale et définira ainsi une véritable boucle vertueuse de l'action publique.

²⁶ Pour le CESER la construction de « politique intégrée » passe par : la mise en place d'une co-construction et d'une coordination entre un ensemble d'acteurs publics ou privés, se situant à des niveaux ou à des échelles différentes et qui agissent pour le développement du territoire.

²⁷ CESER Réunion, juin 2020, contribution « Et maintenant que voulons-nous ».

²⁸ Loi n°2022-217 du 21 février 2022, relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplifications de l'action publique.

²⁹ CESER Réunion, juin 2020, contribution « Et maintenant que voulons-nous ».

³⁰ CESER Réunion, oct. 2021 – Enjeux et équilibres de l'économie réunionnaise, pour réussir les mutations socio-économiques et territoriales.

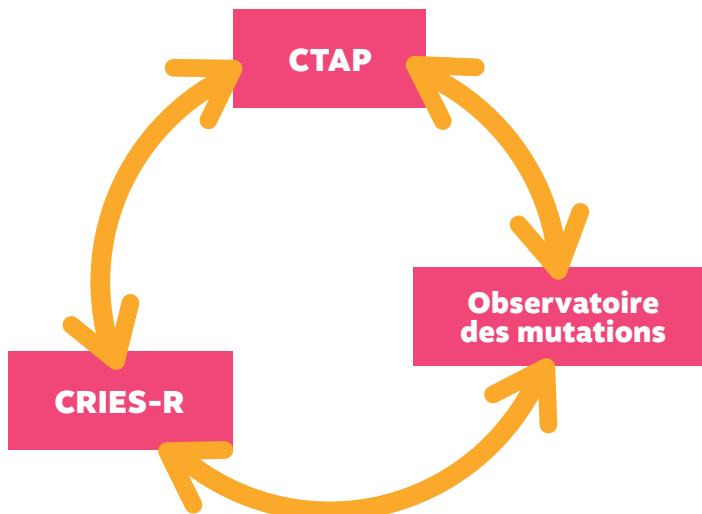


Convergence des diagnostics !

- Prévisions d'emplois
- Caractéristiques socio-économiques du territoire
- Compétences émergentes, objectifs concertés d'évolution à 5-6 ans.

FIGURE 04

L'OBSERVATOIRE DES META



Source : Observatoire des mutations, issu du rapport Mutations socio-économiques, CESER Réunion, groupe Elan

• La CTAP, assurerait une gouvernance territoriale réunissant en son sein les exécutifs locaux, qui sur la base de données actualisées par le CRIES-R pourraient prendre des décisions harmonisées sur l'ensemble du territoire réunionnais. Elle prendrait en compte les mutations socio-économiques pour la définition d'un projet commun.

• L'observatoire des mutations apporterait, un travail de prospective pour l'anticipation dans un temps long, nécessaire à toute ambition de planification des politiques (cf. Figure 04).

En ce sens, les conclusions sur le rapport Cousseran³¹ nous rappellent que « notre vivre ensemble réalise existentiellement une démocratie participative, soubsassement d'une démocratie représentative. L'enjeu est bien la mobilisation de tous à la définition, à la mise en œuvre, au suivi de l'action pour aboutir à la mise en place de la CTAP élargie et à son fonctionnement régulier ».

Cette proposition, s'inscrit en conformité avec l'article 7 de la loi pour l'égalité réelle en Outre-mer³² qui précise que : « le plan de convergence fait l'objet d'une présentation et d'un débat au sein de la conférence territoriale de l'action publique mentionnée à l'article L. 1111-9-1 du code général des collectivités territoriales. Ce débat porte notamment sur l'articulation et la coordination de ces politiques entre les différents niveaux de collectivités et l'Etat ». Ainsi, le CESER, se questionne sur comment définir et bien adapter le plan convergence aux réalisés de notre territoire.



PRÉCONISATION N°5

Rapport, 2021, Enjeux et équilibres de l'économie réunionnaise, pour réussir les mutations socio-économiques et territoriales³³.

- Assurer une élaboration et une mise à jour d'indicateurs territorialisés au niveau de La Réunion qui alimenteront le contrat de convergence et de transformation, et qui devra innover en proposant la tenue d'un tableau de bord « temps réel » pour permettre de dynamiser les espaces de gouvernance, notamment dans le cadre de la CTAP.
- Créer un observatoire des mutations économiques correspondant à un dispositif d'anticipation et d'accompagnement des mutations économiques.

³¹ Gilles Gauvin et Raoul Lucas, le rapport Cousseran, « essai de diagnostic sur la conjoncture réunionnaise ».

³² Art. 7 de la Loi n°2017-256 de programmation relative à l'égalité réelle Outre-mer.

³³ CESER Réunion, oct. 2021 – Enjeux et équilibres de l'économie réunionnaise, pour réussir les mutations socio-économiques et territoriales



FIGURE 05

ESQUISSEZ LE MONDE D'APRÈS POUR UNE NOUVELLE DYNAMIQUE TERRITORIALE



Source : Conception, réalisation CESER Réunion

b. La différentiation territoriale

La délégation sénatoriale aux outre-mer, en février 2023, dans son rapport³⁴ sur l'évolution institutionnelle des outre-mer, soulignait une « adaptation insuffisante des politiques publiques aux spécificités de chaque territoire ultramarin » et relevait « l'impérieuse nécessité d'un principe de différenciation du droit et des politiques publiques dans les outre-mer ».

En prévision du Comité Interministériel des Outre-mer (CIOM) (Cf. Figure 06), pour répondre à ce constat partagé, le CESER dans sa contribution différenciation territoriale³⁵ de mai 2023, rappelait que la différenciation permet de donner aux collectivités une souplesse d'adaptation de leurs actions aux particularités et aux attentes du territoire, telle que le prévoit la loi 3DS³⁶.

Elle permettrait notamment une optimisation de l'action publique. Le CESER proposait le développement d'une politique intégrée. Elle consiste à la mise en place d'une co-construction et d'une coordination entre un ensemble d'acteurs publics ou privés, se situant à des niveaux ou à des échelles différentes et qui agissent pour le développement du territoire.

³⁴ Délégation sénatoriale des outre-mer, rapport d'information n°361, le 16 février 2023, sur l'évolution institutionnelle des outre-mer.

³⁵ CESER Réunion, mai 2023, contribution – différenciation territoriale ; pour le comité interministériel de l'outre-mer (CIOM).

³⁶ Loi n°2022-217 de février 2022, relative à la différenciation, la décentralisation et portant diverses mesures de simplification de l'action publique.

PRÉCONISATION N°6

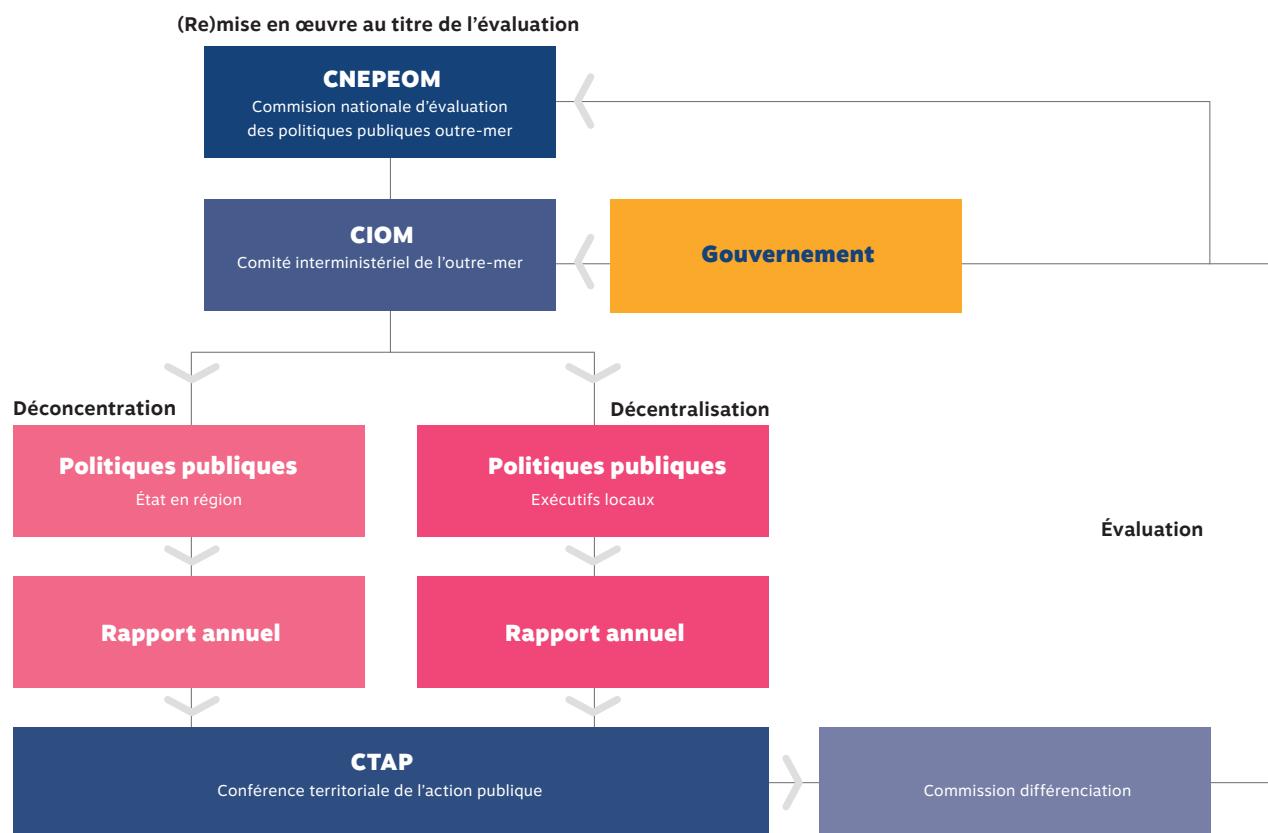
Contribution, 2023, Différenciation territoriale pour le comité interministériel de l'outre-mer (CIOM)

- Dans un cadre méthodologique prospectif, construire un pacte territorial pour La Réunion afin d'assurer l'évaluation pour le développement de l'action publique sur le territoire.
- Instaurer une boucle de différenciation vertueuse avec l'ensemble des parties prenantes. Cette coordination serait accompagnée également d'une boucle évaluative permettant de se projeter sur le temps long.
- Etablir une planification en trois temporalités, via un pacte territorial, pour accroître l'efficacité et la mise en place de la différenciation territoriale, dans le déploiement opérationnel, dans le pilotage stratégique et dans la planification.

Cette dynamique de pacte territorial placerait l'évaluation et la prospective au centre et permettrait d'imaginer les différents scénarios en cohérence avec la déconcentration et la décentralisation. La construction de cette dynamique serait le socle pour la planification stratégique de la différenciation territoriale sur le territoire.

FIGURE 06

LA DYNAMIQUE D'UN PACTE TERRITORIAL



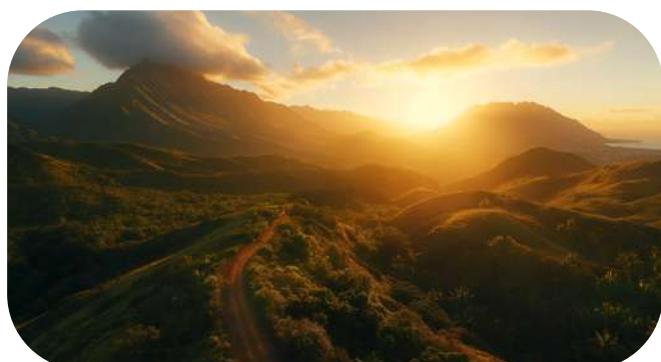
Source : Conception, réalisation CESER Réunion

C. Sept trajectoires pour une Nouvelle Société Réunionnaise

C'est ainsi face à ce diagnostic des quatre fractures et de la nécessité de mettre en perspective une nouvelle dynamique de territoire que des nouveaux horizons doivent se dessiner. Aussi, une question se pose :

«Quels choix pour construire la Nouvelle Société Réunionnaise ?»

Cela se passera notamment par des trajectoires pouvant guider les actions publiques et citoyennes afin de fabriquer du commun et en garantir son évaluation (cf. Figure 05).



Ainsi, la contribution « **Notre manière réunionnaise d'agir³⁷** » identifie sept trajectoires pour le développement de La Réunion, questionnant chacun dans ses pratiques (élus, acteurs, citoyens) :

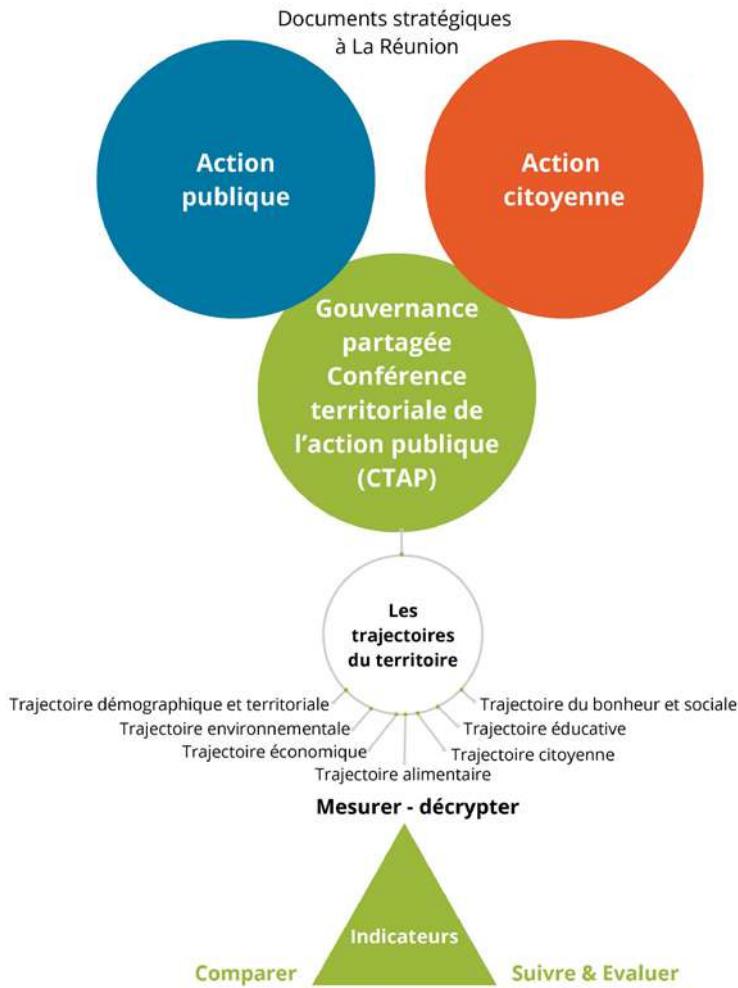
- 1. Trajectoire citoyenne**
- 2. Trajectoire démographique et territoriale**
- 3. Trajectoire environnementale**
- 4. Trajectoire économique**
- 5. Trajectoire alimentaire**
- 6. Trajectoire éducative**
- 7. Trajectoire sociale et du bonheur**

TRAJECTOIRES

³⁷ CESER Réunion, mars 2019, contribution, « Notre manière réunionnaise d'agir pour faire territoire(s) et faire société : Informer, Bâtir et transmettre ».

FIGURE 07

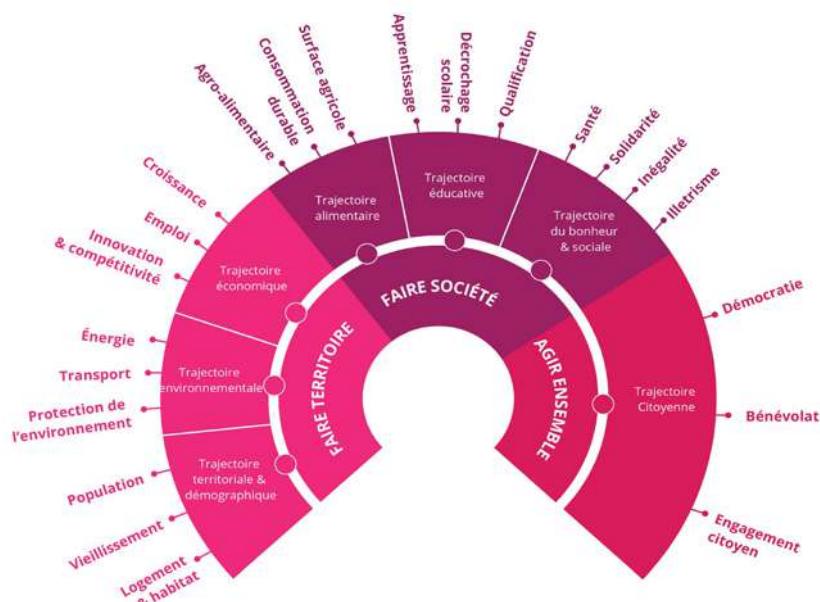
DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE DES POLITIQUES PUBLIQUES AU SERVICE DU TERRITOIRE ET DES TRAJECTOIRES



Source : Groupe Elan

FIGURE 08

ESQUISSEZ LE MONDE D'APRÈS



Source : Groupe Elan

Pour imaginer et décider ensemble la Nouvelle Société Réunionnaise de demain, la Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP) élargie, intégrant l'ensemble des décideurs et la société civile organisée, représente un **levier essentiel de gouvernance partagée** à La Réunion (cf. Figure 07).

Elle doit s'appuyer sur une **évaluation continue d'indicateurs territorialisés**, issus des **7 trajectoires de développement**, afin de piloter la transformation du territoire et anticiper ses mutations socio-économiques.

À cette fin, un **tableau de bord en temps réel** (outil de suivi, de coordination et d'aide à la décision) offrira une vision actualisée pour orienter des choix stratégiques, éclairés et partagés. L'objectif est de **co-construire un développement territorial cohérent**, fondé sur des données fiables, et de renforcer une **décision publique collective, réactive et ancrée dans les réalités locales**.

Cette instance, articulée autour d'un pilotage stratégique appuyé sur des données actualisées, est la clé pour Esquisser le monde d'après, la Nouvelle Société Réunionnaise. (cf. Figure 08).





Trajectoire citoyenne

La trajectoire citoyenne, propose une réflexion sur l'engagement et la participation active des citoyens à la vie de la Cité.

Aujourd'hui se pose donc la question : **Comment construire des territoires à citoyenneté active et continue, où l'engagement de chacun devient une force collective ?** Quels outils démocratiques (consultations, interpellations, tirage au sort, dialogue en ligne) pour faire émerger une culture de la participation pérenne ?

La trajectoire citoyenne vise à développer le recours à la consultation, à la concertation, à la co-construction dans les prises de décision, les modes de fonctionnement et d'organisation. Elle s'inscrit en réponse aux divers mouvements sociaux qu'a connus La Réunion en 2018, exprimant une défiance vis-à-vis de l'Administration et un besoin accru de démocratie participative.

PRÉCONISATION N°7

Contribution, 2020, Faire de La Réunion du Millénaire, un Territoire à Citoyenneté Positif et un territoire à défi éducatif³⁸

Préconise que la notion de démocratie locale permanente soit centrale dans la mesure où elle initie un lien entre l'action citoyenne et l'action publique.

La volonté étant de renforcer cette démocratie locale à partir de :

- **La capacité d'agir**, pour permettre l'implication des citoyens dans les dispositifs dédiés à la participation, passant essentiellement par la formation à la participation citoyenne et l'information des citoyens sur les bonnes pratiques des collectivités locales et des entreprises.

- **Le pouvoir d'agir**, où la notion d'appartenance du citoyen qui s'exerce en amont de chaque politique publique selon des niveaux et des dispositifs de participation qui peuvent varier : budget participatif, civic tech, conseil local de développement.³⁹

- **La constance de l'engagement** passe par la création continue de liens, de coopération impliquant plus largement les citoyens, en ouvrant les institutions à de nouveaux modes de décision.

³⁸ CESER Réunion, 2020, Faire de La Réunion du Millénaire un territoire à citoyenneté positive et un Territoire de défi éducatif

³⁹ Principe de L'échelle d'Arnstein : analyse les différents niveaux et fait de la consultation, la concertation, la co-élaboration les mécanismes de participation clés de la citoyenneté positive. L'expérimentation et la généralisation progressive des outils et dispositifs de participation liés à ces mécanismes (budget participatif, civic tech, conseil local de développement...) sont essentiels pour animer une démocratie locale permanente.

Cette trajectoire citoyenne passera aussi par l'éducation populaire et par l'économie sociale et solidaire.

L'éducation populaire revêt un caractère crucial dans l'approche de cette nouvelle société réunionnaise, en favorisant l'autonomisation des individus, la participation citoyenne, et la construction d'une identité collective dynamique, par un(e) :

1- Renforcement de la conscience critique : L'éducation populaire encourage la réflexion critique sur les enjeux sociaux, politiques et économiques.

2- Promotion de l'inclusion sociale : L'éducation populaire vise à garantir l'accès à l'éducation pour tous, en particulier pour les groupes marginalisés.

3- Apprentissage basé sur l'expérience : L'éducation populaire se distingue par son approche pratique et participative de l'apprentissage.

4- Renforcement de la culture et de l'identité réunionnaise : L'éducation populaire peut contribuer à la valorisation et à la préservation de la culture et de l'identité réunionnaise.

5- Promotion de la coopération et de la solidarité : L'éducation populaire encourage la coopération et la solidarité entre les individus, en les incitant à travailler ensemble pour résoudre les problèmes communs.

En somme, l'éducation populaire pourrait jouer un rôle essentiel dans le renforcement de la nouvelle société réunionnaise en encourageant la participation active des individus, la réflexion critique, la valorisation de la diversité culturelle, et la construction d'une identité collective inclusive et solidaire.

PRÉCONISATION N°8

Contribution, 2023, l'éducation populaire à La Réunion, une exigence pour re-faire société au XXI^e siècle⁴⁰

- S'appuyer sur l'éducation populaire, en se dotant d'un plan régional de l'éducation populaire (PREP)** à articuler avec le plan régional pour la maîtrise des compétences-clés (PR2C) et la charte des engagements réciproques de La Réunion entre l'Etat, les collectivités territoriales signataires et le Mouvement associatif de la Réunion, signée en 2017.

- Doter la Conférence territoriale de l'action publique (CTAP) d'une commission éducation populaire** en vue notamment de l'adoption d'un PREP (Plan Régional de l'Education Populaire).

- Former les acteurs de l'éducation populaire** pour harmoniser leurs actions sur un socle de valeurs communes incluant les compétences psychosociales.

En parallèle, l'Économie sociale et solidaire (ESS) serait l'un des piliers de développement pour la nouvelle société réunionnaise. Reconnue par la Loi du 31 juillet 2014⁴¹, l'ESS regroupe des organisations cherchant à concilier utilité sociale, performance économique et gouvernance démocratique en favorisant le développement économique durable, la création d'emplois locaux et inclusifs, ainsi que la promotion de la solidarité et de la cohésion sociale.

1- Création d'emplois locaux et inclusifs : L'ESS favorise la création d'entreprises à finalité sociale et/ou environnementale, ancrées localement et répondant aux besoins spécifiques de la communauté réunionnaise.

2- Promotion du développement durable : L'ESS met l'accent sur la durabilité économique, sociale et environnementale.

3- Renforcement de la solidarité et de la cohésion sociale : L'ESS favorise la solidarité en plaçant les personnes et les communautés au cœur de ses préoccupations.

4- Soutien aux initiatives locales et culturelles : L'ESS peut contribuer à la préservation et à la promotion de la culture réunionnaise en soutenant les initiatives locales et culturelles.

5- Promotion de la consommation responsable : L'ESS encourage la consommation responsable en mettant en avant des produits et services locaux, équitables et durables.

DES PRINCIPES



Finalité d'intérêt général ou collectif



Lucrativité limité
Les bénéfices au service du projet



Gestion
démocratique
1 personne = 1 voix

UN CADRE LÉGAL



Loi Cadre ESS du 31 juillet 2014

La loi relative à l'ESS marque la reconnaissance législative «d'un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine»

DES ENTREPRISES



Associations, coopératives, mutuelles, fondations,
sociétés commerciales de l'ESS

Des entreprises qui concilient performance
économique et utilité sociale

⁴⁰ CESER de La Réunion, 2023, « l'éducation populaire à La Réunion, une exigence pour re-faire société au XXI^e siècle »

⁴¹ LOI n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire

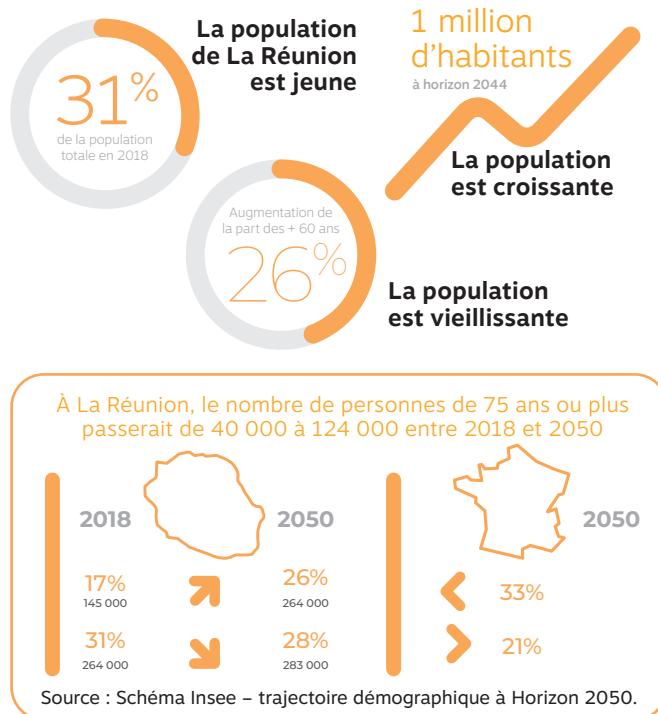
Trajectoire démographique et territoriale

La trajectoire démographique et territoriale met en perspective les spécificités de notre territoire et sa prise en compte dans le développement territorial (cf. Figure 09). Ainsi selon l'INSEE :

- La population de La Réunion est jeune⁴² : 31% de la population totale en 2018.
- La population est croissante⁴³ : atteinte du million d'habitants à l'horizon 2044.
- La population est vieillissante⁴⁴ : augmentation à 26 % de la part de la population de plus de 60 ans d'ici 2050.

FIGURE 09

TRAJECTOIRE DÉMOGRAPHIQUE À HORIZON 2050



Le CESER s'interroge donc sur : **Comment garantir à chacun, où qu'il vive, un accès équitable aux services, à la mobilité, à la culture et à la santé ?** Quelles solidarités nouvelles à imaginer entre littoral, mi-pentes et hauts pour réconcilier urbanité, ruralité et cohésion ?

La trajectoire démographique et territoriale implique, dès aujourd'hui, des actions d'envergure pour anticiper notamment : la perte d'autonomie, la prise en charge de la dépendance⁴⁵, l'aménagement du territoire, la formation, le développement de nouvelles activités économiques (...). Dès lors, afin d'anticiper au mieux ces mutations socio-économiques et d'aider à une meilleure planification de l'action territoriale, **le CESER propose** qu'au sein d'une instance de gouvernance partagée, les décideurs s'appuient sur l'évaluation des politiques publiques et sur la prospective.

Aussi, le CESER se questionne sur « **comment mieux penser et construire le cadre de vie pour favoriser le bien vieillir de la population tout en développant l'économie et les compétences réunionnaises au service des seniors ?** »

PRÉCONISATION N°9

Contribution, 2019, le défi de l'union des acteurs du territoire face au vieillissement de la population réunionnaise⁴⁶

- Coordonner les politiques publiques sur l'enjeu global du vieillissement de la population ;
- Développer l'économie et les compétences réunionnaises au services des seniors ;
- Mieux penser et construire le cadre de vie pour favoriser le bien vieillir de la population ;
- Agir dès maintenant pour améliorer le quotidien des seniors d'aujourd'hui.

Trajectoire environnementale

Le CESER s'interroge donc sur : **Comment faire de chaque aménagement une opportunité de transition écologique ?** Le futur SAR peut-il devenir un levier stratégique de renaturation, de résilience et de sobriété pour nos espaces habités ?

La trajectoire environnementale (cf. Figures 10 et 11) propose un développement du territoire qui agit en faveur de la protection de l'environnement, de la durabilité de l'énergie, de la mobilité (...). Elle s'inscrit essentiellement en réponse au(x) :

- **Objectifs de développement durable (ODD) et à la trajectoire Outre-mer 5.0⁴⁷.**
- **Impacts du réchauffement climatique, de l'habitat, de l'érosion du littoral⁴⁸ et leur interdépendance avec la biodiversité.**
- **Mix énergétique⁴⁹ et à la révision de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE)⁵⁰**



La Réunion

EN 2017

- Population : **860 815 habitants**
- Consommation électrique : **2746 GWh**
- Production électrique : **2 985 GWh**
- Consommation transport : **658,8 ktep**
 - Transport routier : **68%**
 - Transport aérien : **30%**
 - Transport maritime : **2%**

EN 2030

- Population : **983 000 habitants**
- Consommation électrique : **entre 3313 et 4067 GWh selon les scénarios** dont consommation des véhicules électriques : **entre 118 et 988 GWh selon les scénarios**
- Potentiel maximal de production électrique renouvelable identifié selon les hypothèses de l'étude : **4834 GWh**

FIGURE 10

MIX DE PRODUCTION 2017 (GWH)

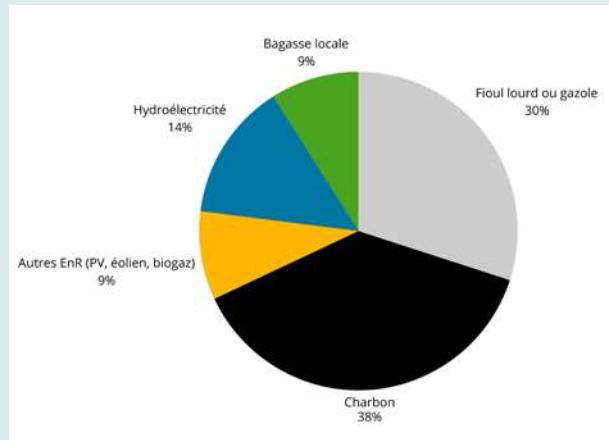
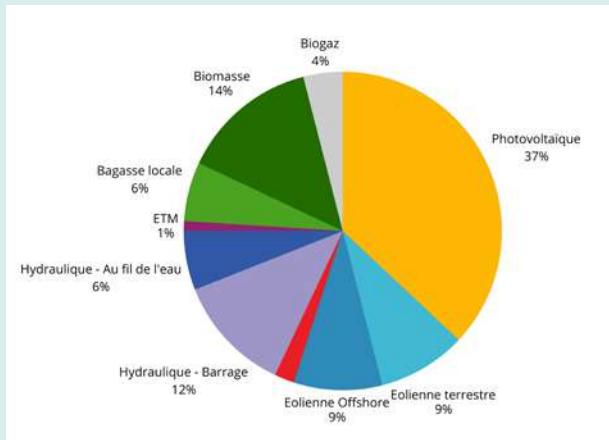


FIGURE 11

RÉPARTITION DU POTENTIEL MAXIMAL DE PRODUCTION RENOUVELABLE RETENU POUR L'ÉTUDE



Source : Rapport de l'ADEME, 2022

⁴² INSEE, 2022, Projections Omphale

⁴³ INSEE, 2022, Projections Omphale

⁴⁴ INSEE, 2022, Projections Omphale

⁴⁵ CESER Réunion, 2019, « Le défi de l'union des acteurs du territoire face au vieillissement de la population réunionnaise ».

⁴⁶ CESER Réunion, 2019, « Le défi de l'union des acteurs du territoire face au vieillissement de la population réunionnaise ».

⁴⁷ Site du Gouvernement, trajectoire 5.0 Outre-mer : <https://www.gouvernement.fr/actualite/outre-mer-sur-les-pas-de-la-conference-de-paris-sur-le-climat>

⁴⁸ DEAL Réunion, 2017, la biodiversité à La Réunion à travers 20 indicateurs

⁴⁹ DEAL Réunion, PPE de La Réunion 2019 -2028

⁵⁰ DEAL Réunion, PPE de La Réunion 2019-2028 : <https://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr/la-ppe-pour-la-reunion-2019-2028-r419.html>

Elle prend également en compte les enjeux culturels et démocratiques des défis environnementaux, lesquels supposent une amélioration des modalités d'implication, du plus grand nombre, dans le changement des modèles de production et de consommation.

Ainsi, le CESER se questionne sur : « **comment mettre en cohérence et en synergie la transformation sociale et la transition environnementale ?** »

PRÉCONISATION N°10

Contribution, 2019, Pour réussir la trajectoire énergétique⁵¹

- une autonomie énergétique et l'emploi local ;
- une île décarbonée et une sécurité d'approvisionnement ;
- une trajectoire d'énergie 100% renouvelable et une maîtrise de l'énergie.

PRÉCONISATION N°11

Rapport, 2021, Diagnostic et vision pour un usage raisonné et concerté des matériaux de construction nécessaires à un aménagement durable de La Réunion⁵²

- Faire de la commande publique un levier de développement du bâti-tropical : en recourant notamment à l'innovation avec l'utilisation de matériaux biosourcés.
- Etablir une vision globale sur le long terme, incluant les modes de décisions participatifs pour déterminer une feuille de route commune et partagée de la construction durable à La Réunion.

Trajectoire économique

La trajectoire économique met en évidence le dynamisme de l'économie réunionnaise au travers de sa croissance annuelle et de son taux de création d'entreprises. Dans sa contribution **levier de transformation du territoire relative au SRDE11 Schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation⁵³**, le CESER souligne le fait qu'il faut pallier certaines fragilités : en termes de dépendance aux transferts publics, de difficulté à innover, à créer des emplois rémunérateurs et à avoir sur le long terme une plus grande inclusion de la population réunionnaise sur le marché du travail.

En effet, les récentes crises nous ont rappelé **la persistance des problématiques structurelles de La Réunion** tels que les enjeux : de souveraineté, d'ancrage territorial, d'activité, d'emploi, de pouvoir d'achat (...). À ce titre, pour faire face à ces mutations socio-économiques, les 70 ans de la départementalisation de La Réunion⁵⁴ ont rappelé l'importance de donner un nouveau souffle à notre modèle de développement.

Le CESER propose donc de **prendre en compte toutes les formes de précarités** des acteurs économiques clés, pour s'orienter vers des solutions liées à l'ancrage territorial et la souveraineté. Il propose également de **questionner le rapport au travail⁵⁵** : notamment le rapport entre la rémunération du travail, les revenus de prestations sociales et les revenus de remplacement.⁵⁶

Ainsi, la NSR devra se questionner sur : « **comment sécuriser les parcours professionnels pour s'orienter vers un territoire 100% inclusif et redonner de la visibilité et des marges de manœuvre aux acteurs économiques ?** »

PRÉCONISATION N°12

Rapport, 2016, L'ancrage territorial des politiques publiques pour le développement des entreprises et de La Réunion⁵⁷

Construire une société réunionnaise visant à enrichir le modèle de développement faisant valoir une plus grande et meilleure responsabilité sociale des organisations (RSO)⁵⁸.

⁵¹ CESER Réunion, juillet 2019, Contribution « Pour réussir la trajectoire énergétique »

⁵² CESER Réunion, Janvier 2021, Rapport « Diagnostic et vision pour un usage raisonné et concerté des matériaux de construction nécessaires à un aménagement durable de La Réunion ».

⁵³ CESER de La Réunion, octobre 2022, SRDEII « Levier de transformation du territoire »

⁵⁴ Actes du colloque des 70 ans de la Départementalisation, octobre 2016

⁵⁵ Sens : aspirations des personnes qui ont évolué, enjeu majeur du sens au travail, souci des valeurs sociétales des employés dans le choix de leur travail, équilibre vie professionnelle-vie privée.

⁵⁶ France Stratégie, 2023, « Les métiers en 2030 : quelles perspectives de recrutement en région ? »

⁵⁷ CESER Réunion, 2016, rapport : « L'ancrage territorial des politiques publiques pour le développement des entreprises et de la Réunion »

⁵⁸ RSO démarche RSE étendue aux organisations.



Trajectoire alimentaire

La trajectoire alimentaire nous rappelle que les conditions géographiques du territoire, sa superficie, son insularité et la part de son territoire protégé limitent la taille du foncier dédié à la production agricole. Les crises successives nous ont souligné la dépendance de La Réunion à l'importation de certains produits alimentaires. Elles ont également relevé les enjeux de revisiter notre modèle d'agriculture locale, mais également de renforcer la sûreté et la sécurité alimentaire du territoire réunionnais.

Ainsi, le CESER s'interroge : **Comment bâtir une souveraineté alimentaire partagée et adaptée aux besoins des Réunionnais ?** Quels partenariats entre producteurs, citoyens, institutions et entreprises pour inventer un modèle alimentaire réunionnais durable ?

En effet, les réflexions relatives aux soutien des produits « péi », à l'accompagnement du développement de filière de productions locales respectueuses de l'environnement, à la transition vers de nouveaux modes de consommation, s'avèrent essentiels.

D'ailleurs, dans son rapport Indica'ter⁵⁹, le CESER rappelle que malgré ses handicaps, La Réunion valorise mieux sa production agricole et obtient le taux de couverture en produits frais le plus élevé des Outre-mer⁶⁰. Cette ambition « de revenir à une consommation plus localisée n'est pas contradictoire avec une ouverture vers et de l'extérieur⁶¹ ».

Le CESER s'interroge donc sur des solutions durables à mettre en place : « **comment permettre une transition vers des modes de production et de consommation alimentaires plus résilients pour La Réunion ?** »



PRÉCONISATION N°13

Contribution, 2020, Et maintenant la Voie des imPOSSIBLES⁶²

- **Revisiter notre modèle agricole :** en définissant un Schéma territorial alimentaire (STA) qui renforce la transition vers une agriculture durable environnementale (approvisionnements, circuits alimentaires locaux, agriculture écologique, durable ou biologique, ...) et prenant en considération nos spécificités et singularités en tant que région ultrapériphérique de l'Union européenne dans la Zone océan Indien (ZOI).
- **Renforcer la sécurité et sûreté alimentaire pour les pays de la Zone océan Indien :** par la mise en place de coopérations avec des partenaires régionaux, et la valorisation extérieure des produits réunionnais.

Trajectoire éducative

La trajectoire éducative souligne que la participation citoyenne des jeunes présente un enjeu primordial puisqu'il s'agit de prendre en compte leurs besoins dans la conception et la mise en œuvre des différentes politiques publiques.

Le CESER pose la question suivante : **Comment garantir à chaque Réunionnais une capacité à apprendre, transmettre et se réinventer tout au long de la vie ?** Quelle gouvernance territoriale pour faire converger éducation, formation, insertion, et orientation vers un avenir commun ?

La trajectoire éducative vise à lutter contre l'augmentation des inégalités économiques et sociales d'une génération à l'autre, en s'appuyant sur la volonté des jeunes réunionnais qui souhaitent agir en valorisant les traditions de leur territoire face à une évolution numérique et technologique d'ampleur inégalée.⁶³

La courbe de HECKMAN (cf. Figure 12) démontrant que plus tôt on investit dans le capital humain, meilleur sera le retour sur investissement ; La Réunion, confrontée à des taux de chômage élevés et à des inégalités socio-économiques marquées, doit relever des défis considérables en matière d'éducation.

⁵⁹ CESER Réunion, 2019, Contribution, Les Indicateurs de Transformation du Territoire : INDICA'TER

⁶⁰ CESER Réunion, 2019, Contribution, Les Indicateurs de Transformation du Territoire : INDICA'TER

⁶¹ CESER Réunion, 2020, Contribution, Et maintenant la voie des imPOSSIBLES

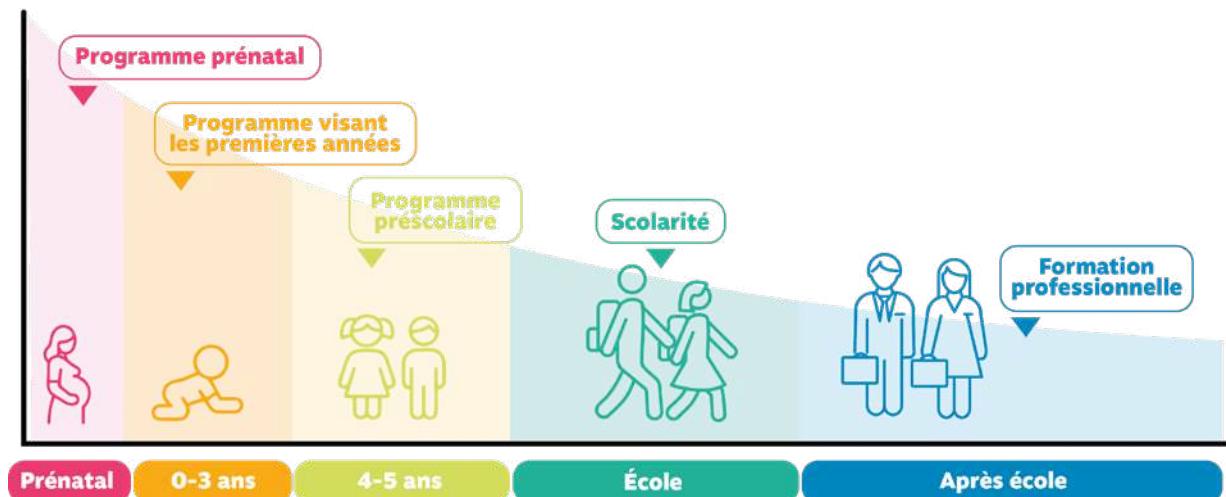
⁶² CESER Réunion, 2020, Contribution, Et maintenant la voie des imPOSSIBLES

⁶³ CESER de La Réunion, Mars 2020, Générations nouvelles : quelles promesses pour quel avenir ?

FIGURE 12

COURBE DE HECKMAN

Taux de retour sur
l'investissement dans
le capital humain



Source : "Investir dans la petite enfance est la meilleure garantie pour le futur" (James Heckman et Dimitri Masterov, 2007, prix Nobel d'économie)

La persévérance scolaire à La Réunion est un de ces défis, nécessitant une approche intégrée qui tient compte des spécificités socio-économiques, culturelles et éducatives de l'île.

Comment garantir à chaque Réunionnais une capacité à apprendre, transmettre et se réinventer tout au long de la vie ?

Quelle gouvernance territoriale pour faire converger éducation, orientation, formation, et insertion vers un avenir commun ?





PRÉCONISATION N°14

Rapport 2017, La prévention et la lutte contre le décrochage, un enjeu pour la société réunionnaise

- Elaborer un nouveau plan de lutte contre le décrochage comprenant les 3 volets : prévention, intervention, remédiation.

Pour une **éducation inclusive**, le cursus doit **intégrer les spécificités régionales dont le créole réunionnais** et d'autres langues régionales, ainsi que des modules sur l'histoire et la culture de l'île.

C'est pourquoi, le CESER appelle à **renforcer la gouvernance éducative régionale** en dotant le Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelle (CREFOP) des moyens nécessaires permettant de relever le défi éducatif sur notre territoire.

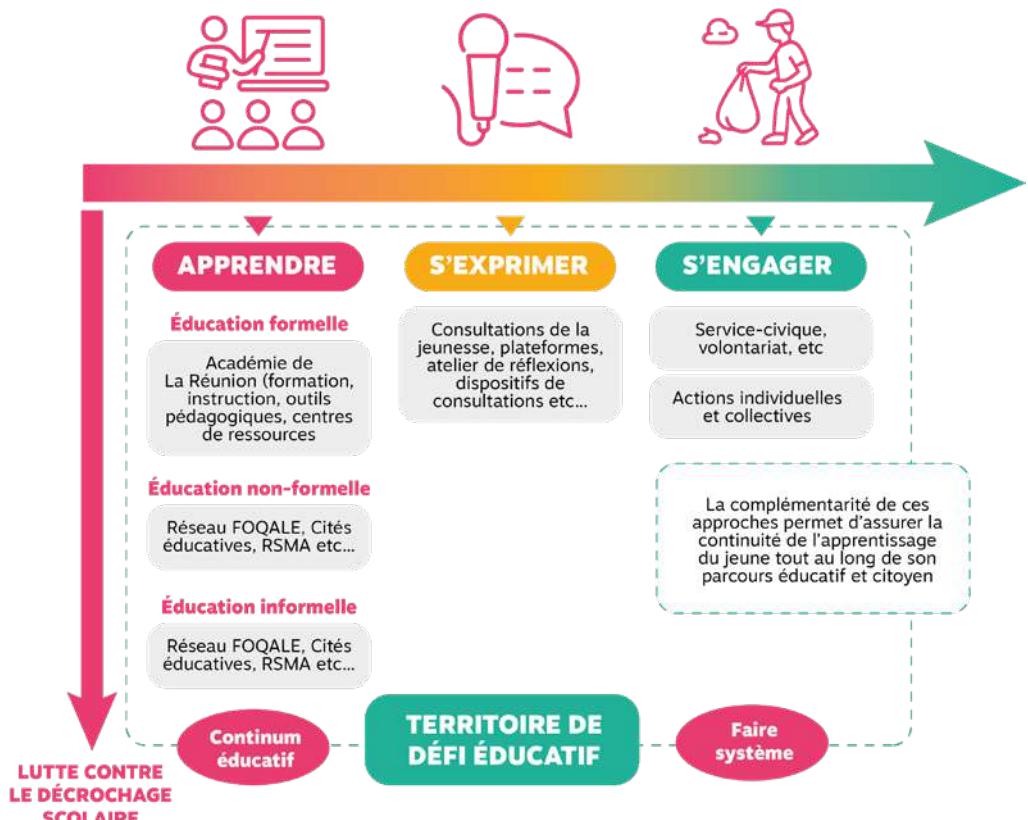
Dans ce cadre, le CESER se questionne sur « **Comment développer une politique de gouvernance éducative partagée et accompagner les Réunionnais tout au long de leur vie ?** »

La NSR doit permettre de montrer l'importance des instances de gouvernance aussi bien dans une démarche prospective, que stratégique et qu'opérationnelle, mais aussi en matière de suivi et d'évaluation des politiques publiques sur notre territoire.

L'abandon précoce de la scolarité et le décrochage universitaire constituent des phénomènes préoccupants, qui appellent une analyse approfondie des causes sous-jacentes, telles que la situation familiale, les difficultés d'apprentissage, les problèmes de santé mentale ou la mobilité territoriale. Il est donc impératif de mettre en place des programmes de soutien ciblés et des actions d'accompagnement, afin de répondre à ces enjeux et, également de favoriser la réussite des élèves, des étudiants et de renforcer leur bien-être⁶⁴. En somme, investir dans la persévérance scolaire, c'est investir dans l'avenir de La Réunion et créer les conditions d'une société plus équitable et solidaire (cf. Figure 13).

FIGURE 13

APPRENTISSAGE
À LA CITOYENNETÉ



⁶⁴ CESER de La Réunion, décembre 2017, La prévention et la lutte contre le décrochage : un enjeu pour la société réunionnaise



PRÉCONISATION N°15

Rapport, 2023, Orientation et chemin de vie⁶⁵

- Doter le CREFOP d'une véritable capacité de gouvernance en lui adossant des fonctions support pour assurer la coordination et la cohérence, le suivi et l'évaluation des programmes dans ses trois domaines de compétences qui sont l'emploi, l'orientation et la formation professionnelles.
- Rendre opérationnel le service public régional de l'orientation et le doter de moyens.
- Adapter les méthodes et outils d'accompagnement en orientation aux personnes en situation d'illettrisme et d'illectronisme.

À la trajectoire éducative, il est essentiel d'associer l'orientation et la formation professionnelles tout au long de la vie.

Le CESER insiste également sur la nécessité de rendre le **Service Public Régional de l'Orientation** (SPRO) plus efficace, afin de garantir un accès équitable à l'information pour tous en matière d'orientation et tout au long de la vie. Par ailleurs, le conseil consultatif préconise **un rééquilibrage territorial de l'offre de formation**.

Relever le défi éducatif est aussi un enjeu sociétal, parce qu'il permet de construire le citoyen réunionnais de demain.

PRÉCONISATION N°16

Contribution, 2020, Faire de La Réunion du Millénaire un territoire à citoyenneté positive et un Territoire de défi éducatif⁶⁶

- Repenser une éducation partagée, avec la nécessité, pour l'ensemble des acteurs, de travailler en cohérence dans le cadre du continuum éducatif. Celui-ci prendrait en compte les enjeux territoriaux, intergénérationnels et la multitude d'acteurs participant à sa gouvernance.

En engageant les jeunes dans la formulation des politiques éducatives et en renforçant les partenariats entre l'éducation nationale et les acteurs locaux de l'emploi, de l'orientation et de la formation professionnelles, La Réunion offrira à chacun la possibilité de tracer son propre parcours et de contribuer à un avenir solidaire.

Trajectoire sociale et du bonheur

La **trajectoire sociale et du bonheur** nous révèle que 76 % des habitants de La Réunion⁶⁷ jugent satisfaisante leur condition de vie dans leur territoire.

Cependant, les difficultés sociales sont réelles, l'aggravation de la fracture sociale s'est profondément fait ressentir ces dernières années et ce malgré l'existence d'amortisseurs sociaux. En effet, le taux de pauvreté, le niveau de chômage⁶⁸, le niveau d'illettrisme et d'illectronisme ou encore l'espérance de vie en bonne santé restent largement inférieurs à la moyenne nationale⁶⁹.

Ainsi le CESER se questionne sur :

Comment reconnaître et valoriser les formes d'engagement, de soin, de lien qui font société ? La Réunion peut-elle expérimenter des formes nouvelles de solidarité active, intergénérationnelle, inclusive ?



⁶⁵ CESER Réunion, décembre 2023 – Orientation et chemin de vie

⁶⁶ Un Territoire de Défi éducatif, c'est un espace qui fait vivre un système éducatif vertueux et qui cherche à réduire les déterminismes sociaux.

⁶⁷ CESER de La Réunion, Décembre 2017, « Regard sur la pauvreté à La Réunion »

⁶⁸ INSEE, 2022, analyse Réunion n°73 ; INSEE, 2023, Chiffres clés – l'Essentiel sur La Réunion.

⁶⁹ CESER de La Réunion, Octobre 2022, « Prévention santé à La Réunion : nouveaux regards et plus-values d'une approche mieux territorialisée »

PRÉCONISATION N°17

Contribution, 2022, Prévention santé à La Réunion : nouveaux regards et plus-values d'une approche mieux territorialisée⁷⁰

Agir simultanément sur toute la chaîne de développement de la société pour lutter durablement contre la pauvreté, en passant par la définition d'un projet de société, concerté, partagé et adopté avec les acteurs du territoire.

Le tissu associatif est aussi le ciment de la société réunionnaise. Dans un contexte de tensions sociales croissantes, de repli individualiste et de fragilisation du lien social et civique, le rôle du tissu associatif n'a jamais été aussi essentiel.

À La Réunion, cette nécessité prend une intensité particulière, en raison de spécificités structurelles qui complexifient les dynamiques de cohésion : chômage massif et durable, forte précarité, déscolarisation précoce, illettrisme et illectronisme persistants, mobilités contraintes, isolement territorial, marché économique étroit...

Le secteur associatif constitue une réponse concrète, humaine et territorialisée à ces défis. Il agit en proximité, en souplesse et avec des formes d'engagement que l'administration et l'entreprise ne peuvent pas toujours assumer.

Dans les quartiers, les hauts, les écarts, les associations sont les sentinelles de la cohésion sociale, les tisseurs de lien, les facilitateurs de citoyenneté. Elles sont capables d'«aller-vers» celles et ceux que l'action publique peine à atteindre, qu'il s'agisse des jeunes déscolarisés, des personnes isolées, des familles en grande précarité et plus largement tous les publics dits «invisibles» dans notre société.

Le CESER estime qu'il y a là un non-sens politique et une erreur stratégique. Ce qui engendre un véritable coût pour la société, ce ne sont pas des dispositifs d'accompagnement à l'emploi conçus et encadrés, mais les ruptures sociales, les violences, les exclusions, les désengagements citoyens et les décrochages scolaires, qui explosent dès lors que plus rien ne maintient le lien ni ne donne un horizon commun.

PRÉCONISATION N°18

Motion⁷¹ CESER adoptée, avril 2025,

Engager un plan de revitalisation de la vie associative sur plusieurs axes :

- une reconnaissance politique claire du rôle structurant du tissu associatif
- une revalorisation ambitieuse et ciblée des dispositifs de soutien, notamment les contrats PEC
- une gouvernance concertée avec les têtes de réseau, les collectivités, l'État et les partenaires sociaux
- une vision prospective pour faire du monde associatif un acteur du projet réunionnais du XXIe siècle
- la mise en œuvre d'un Plan régional pour l'éducation populaire

⁷⁰ CESER de La Réunion, Octobre 2022, « Prévention santé à La Réunion : nouveaux regards et plus-values d'une approche mieux territorialisée »

⁷¹ CESER de La Réunion, AVRIL 2025, motion adoptée : « Le tissu associatif : ciment de la société réunionnaise par des Passerelles, de l'Équité et de la Cohésion.





Partie 2

DES FORCES MOBILISABLES POUR, PAR ET AVEC LA SOCIÉTÉ RÉUNIONNAISE



É

Partie 2

DES FORCES MOBILISABLES POUR, PAR ET AVEC LA SOCIÉTÉ RÉUNIONNAISE

Les défis significatifs que rencontre La Réunion liés aux trajectoires précitées, peuvent être surmontés en engageant une approche inclusive et participative. Pour atteindre ces horizons, la NSR devra s'appuyer sur ces leviers existants ou à créer. Elle pourrait notamment : entendre les citoyens, co-construire avec les acteurs privés/publics, et irriguer la société (cf. Figure 14).

FIGURE 14

NOUVELLE SOCIÉTÉ RÉUNIONNAISE : NOTRE MANIÈRE RÉUNIONNAISE D'AGIR



Source : Groupe Elan

A. Entendre les citoyens

La mobilisation des réunionnais autour d'un projet commun suppose de renforcer le sentiment d'appartenance de chaque individu et de recourir à la démocratie locale permanente, préalable nécessaire à la contribution de chacun.

a. Appartenance au projet commun

Afin de répondre et de trouver des solutions aux problématiques énoncées lors des différentes trajectoires, il faut prendre en compte et renforcer le « sentiment d'appartenance » de chaque individu au sein de la société réunionnaise. Cela s'inscrit en cohérence avec la pensée de certains auteurs réunionnais, qui posent le message suivant : Kisa noulé, noulé la, sé nou kifé ! (*Qui nous sommes, nous sommes là, nous faisons*)

Pour ce faire, le CESER rappelle l'importance que chacun puisse trouver sa place et contribuer à l'identité du territoire par une dynamique territoriale. Ce sentiment d'appartenance doit être le moteur de la nouvelle société réunionnaise. La Réunion est caractérisée par sa diversité culturelle, ethnique et géographique. En effet, malgré ces différences, les réunionnais partagent un fort sentiment d'appartenance à leur société, ce qui contribue à l'épanouissement et à la prospérité de l'île.

En ce sens, le CESER se questionne sur la définition d'un projet de territoire commun. On a souvent pensé que la définition d'un projet de territoire commun était l'affaire d'une personne, mais c'est l'affaire de tous et de chacun (cf. Figure 15).

PRÉCONISATION N°19

Contribution, 2020, Et maintenant que voulons-nous ?⁷²

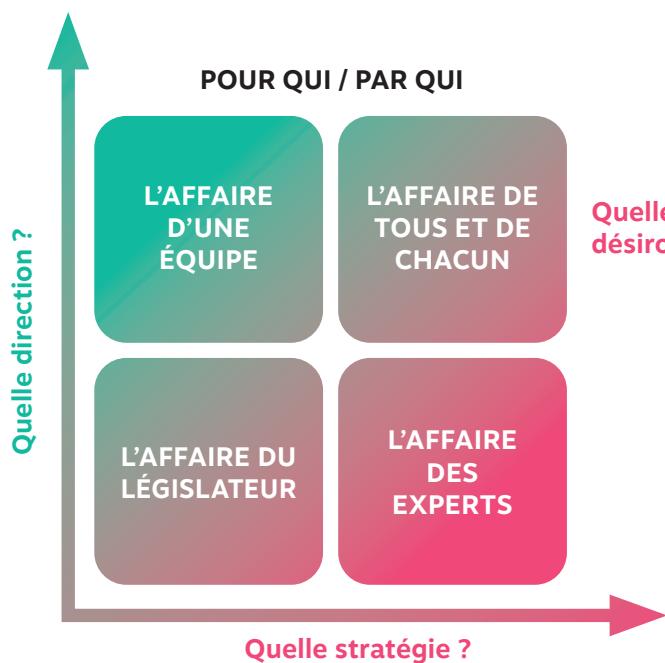
Chaque acteur doit :

- **pouvoir être impliqué** dans les processus décisions qui les concernent ;
- **contribuer au développement** de l'île et à son évolution dans toutes ses composantes (économique, territoriale, participation aux politiques publiques...) ;
- **bénéficier du développement** territorial qui en résulte (acculturation des acteurs, formations, aides économiques...).

⁷² CESER de La Réunion, 2020, 1^{re} Contribution post-covid, Et maintenant que voulons-nous ?

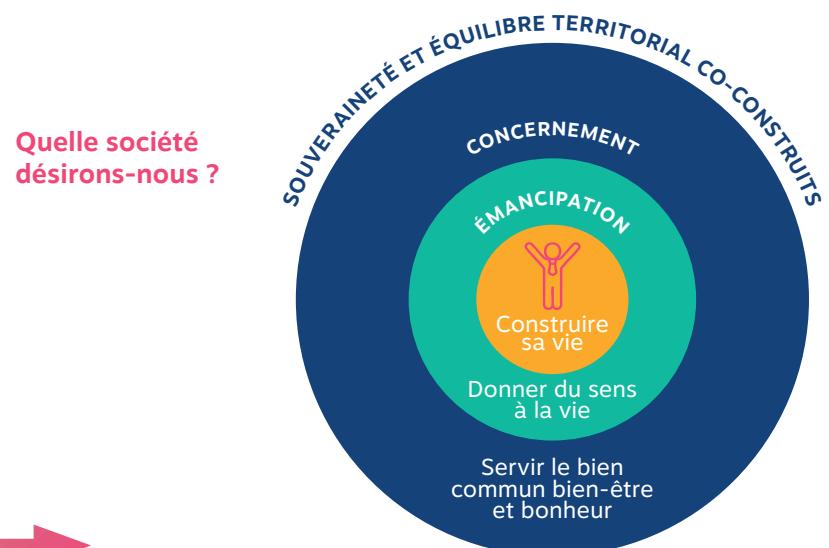
FIGURE 15

QUELLE SOCIÉTÉ VOULONS-NOUS ?



Source : Conception, réalisation CESER Réunion

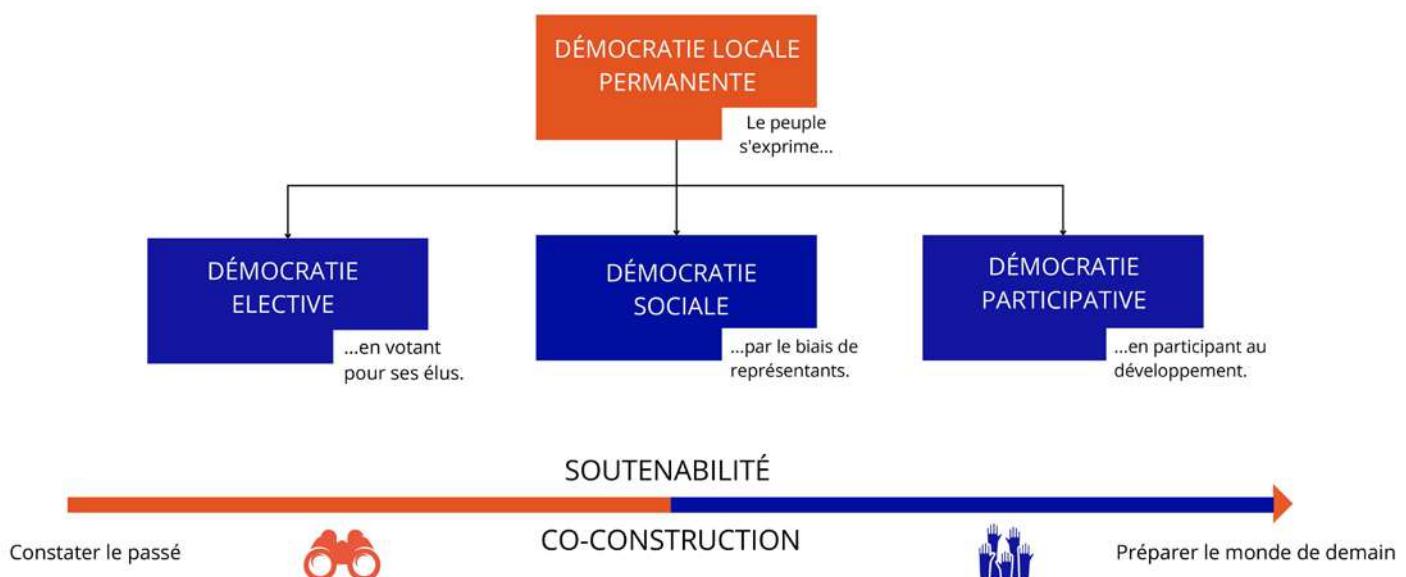
⁷² CESER de La Réunion, 2020, 1ère Contribution post-covid, Et maintenant que voulons-nous ?



b. Démocratie locale permanente

FIGURE 16

DÉMOCRATIE LOCALE PERMANENTE



Source : Conception, réalisation CESER Réunion





PRÉCONISATION N°20

Rapport, 2020, Faire de La Réunion du Millénium un territoire à citoyenneté positive⁷⁴

Mettre en place une démarche de démocratie locale permanente au sein de cette nouvelle société réunionnaise, en s'appuyant sur une feuille de route définie.

Pour cela, **une charte de participation** pourrait être **co-construite et signée** par l'ensemble des parties prenantes (élus, experts, citoyens et corps intermédiaires...).

B. Coconstruire avec les acteurs privés/publics

Pour renforcer l'efficacité de la gouvernance territoriale, il est nécessaire d'insuffler une culture de l'impact et du résultat de l'action publique (Évaluation des politiques publiques) et d'anticiper un projet de territoire à court, moyen et long terme. (Prospective territoriale)

a. Evaluation des politiques publiques

L'article 32 de la loi NOTRe⁷⁵, donne mission aux CESER « de contribuer à des évaluations et au suivi des politiques publiques régionales »⁷⁶. Cette compétence permet à la société civile organisée d'éclairer la décision publique, de répondre à un besoin démocratique : celui de transparence et de participation à la décision.

C'est donc, en complémentarité du livre blanc⁷⁷ de l'Association des CESER de France sur l'évaluation des politiques publiques, que le CESER de La Réunion dans sa contribution⁷⁸, soulignait les enjeux de gouvernance et de démocratie qu'emportent cette pratique. Cette dernière poursuit cinq finalités : une déontologique, une gestionnaire, une décisionnaire, une d'apprentissage et une de mobilisation.

⁷³ Représentants des employeurs et des travailleurs, associations patronales et syndicats.

⁷⁴ Le CESER Réunion, 2020, Faire de La Réunion du Millénium un territoire à citoyenneté positive et un Territoire de défi éducatif

⁷⁵ Loi n°2015-991 du 7 août 2015, portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République.

⁷⁶ Article L. 4314-1 du Code général des collectivités territoriales.

⁷⁷ CESER de France, 2017, livre blanc - contribution à l'évaluation des politiques publiques régionales ; CESER de France – Tome 2, Septembre 2022, contribution à l'évaluation des politiques publiques régionales

⁷⁸ CESER Réunion, 27 octobre 2017 – Contribution à l'évaluation et au suivi des politiques publiques régionales

Au-delà du sentiment d'appartenance, **la démocratie locale permanente** (DLP) pose l'idée que chacun puisse apporter sa contribution (cf. Figure 16). C'est un concept qui vise à impliquer les citoyens dans la prise de décisions qui les concernent directement au niveau local. Elle rassemble et s'articule autour de :

- **La démocratie élective**, qui représente l'élection des représentants du peuple élus par celui-ci permettant ainsi de prendre des décisions le concernant.
- **La démocratie représentative/sociale**, qui représente le lien et la participation des partenaires sociaux avec l'État aux pouvoirs publics. On parle de démocratie sociale car les partenaires sociaux⁷³ sont représentés à travers des élections sociales permettant aux salariés d'élire les conseils d'administration des organismes.
- **La démocratie participative**, qui représente la démocratie rattachée au développement des projets spécifiques locaux ou à des sujets techniques/éthiques nationaux. Les citoyens y sont invités à participer sous différentes formes : élaboration, avis, vote, budgets participatifs...

Ainsi, elle pose l'idée qu'**au-delà du temps de l'élection, c'est la capacité de chacun d'apporter sa contribution qui est reconnue**. Cette notion se préoccupe de l'inclusion et lutte contre le sentiment de relégation des citoyens, comme des territoires, en portant le principe de soutenabilité et de co-construction des politiques publiques. Elle constitue une réponse à la fracture de sens précitée.

La soutenabilité est une forme de développement durable, c'est-à-dire un développement qui répond aux besoins des générations présentes (en particulier des plus démunis) sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.



FIGURE 17

ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES



Source : Organisme de formation Évalua.
CESER de La Réunion, octobre 2023, v.0.0.

En effet, une politique tente de répondre à un enjeu, une problématique sociale/sociétale. **L'évaluation vient mesurer par la preuve** : les objectifs, les moyens, la mise en œuvre, les réalisations, les résultats ainsi que les effets et impacts de cette dernière.

Ceci, **dans le but d'améliorer l'efficacité, d'évaluer l'opportunité de la reconduction de la politique pour les décideurs, ainsi que d'en améliorer sa compréhension par les citoyens.**

Le CESER notamment dans ses avis⁷⁹ (cf. Figure 17) sur les documents budgétaires, rappelle la nécessité d'avoir des indicateurs d'impact, de suivi, de réalisation sur les politiques publiques menées par le Conseil régional. Il soulève également l'importance, sur la base d'indicateurs prédéfinis, de réaliser des évaluations de ces politiques :

1. ex ante (en amont),
2. in itinere (en cours),
3. a posteriori (en aval).

D'ailleurs, le CESER de La Réunion et le Conseil régional ont travaillé ensemble pour s'approprier la méthodologie de l'évaluation socio-économique⁸⁰ (ex ante).

Elle permet de monétariser différents scénarios politiques en amont de leurs mises en œuvre, et présente l'avantage d'optimiser l'action publique régionale.

En outre, le CESER à l'occasion de son rapport Indica'ter⁸¹ de 2019 apporte une trentaine d'indicateurs territorialisés et adaptés au contexte réunionnais.

Cette démarche en cours d'actualisation propose un diagnostic territorial préalable de La Réunion :

- **Apportant aux décideurs des éléments de comparaison** sous l'angle des sept trajectoires avec l'Hexagone et les autres régions ultramarines françaises⁸².
- **Permettant de prendre conscience des réalités économiques, sociales et environnementales** pour faciliter une gouvernance territoriale partagée, une adaptation des politiques et atteindre les objectifs de convergence.

PRÉCONISATION N°21

Contribution, 2019, Indica'ter - les indicateurs de transformations du territoire.

Assurer une évaluation annualisée de l'ensemble des mesures du contrat de convergence et transformation (CCT) comme prévu dans l'ancien CCT et plan de convergence, au travers d'un COPIL et d'un COTECH.

⁷⁹ CESER Réunion, Juin 2023, avis sur le rapport d'activité et le compte administratif 2022.

⁸⁰ Site du Gouvernement : <https://www.gouvernement.fr/l-evaluation-socio-economique-ese>

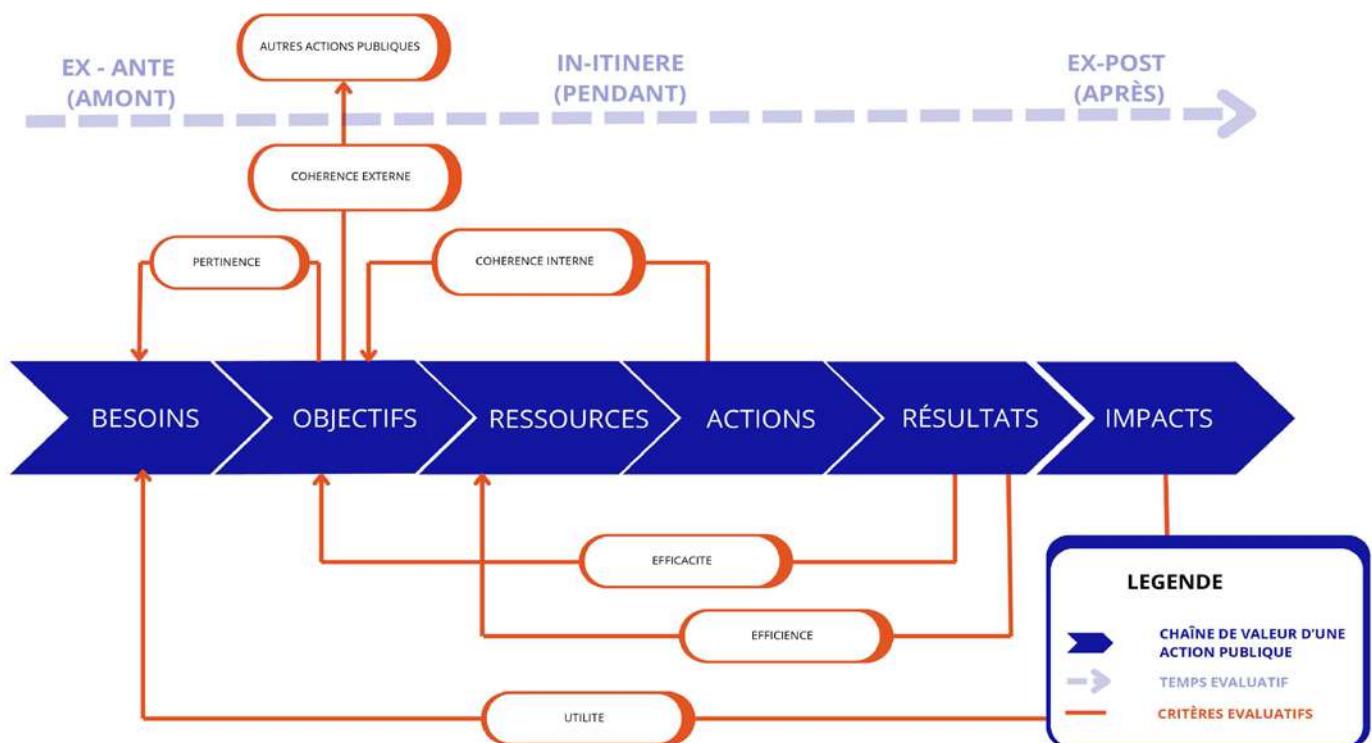
⁸¹ CESER Réunion, novembre 2019, contribution Indica'ter « les indicateurs de transformations du territoire ».

⁸² Les territoires comparés sont : La Réunion, Guadeloupe, Martinique, Guyane et France Hexagonale



FIGURE 18

LE TEMPS DE L'ÉVALUATION



Source : Commissariat du Plan, 1991.
CESER de La Réunion, octobre 2023, v.0.0.

b. Prospective territoriale

La prospective, par l'élaboration de scénario, constitue un outil supplémentaire pour nourrir la planification de l'action publique et penser le territoire, en complément des prévisions déterministes (économiques, statistiques)⁸³. Le CESER de La Réunion propose de porter une « démarche d'identification des signaux faibles et forts susceptibles d'être annonciateurs de mutations territoriales », et souligne « cette nécessité d'anticipation pour co-construire les politiques intégrées de demain.»⁸⁴ La prospective, était un outil largement utilisé dans l'après guerre notamment pour l'aménagement du territoire, et connu du CES.R de La Réunion, au travers duquel il a pu imaginer les « **enjeux et défis de la Réunion à horizon 2020** »⁸⁵.

Aussi, le CESER dans sa contribution **différenciation territoriale**⁸⁶ appelle à la mise en place d'une évaluation prospective des politiques intégrées (cf. Figures 18 et 19). Cette volonté s'inscrit en conformité avec les objectifs d'adaptation et de différenciation voulus par la loi 3DS, adoptée fin 2022. Elle a donné mission aux CESER de « conduire des études de prospective territoriale régionale »⁸⁷.

L'évaluation prospective répond à une nécessité d'anticipation et de maîtrise. Les incertitudes de

l'avenir permettent le développement de démarches alternatives par les acteurs du territoire dans leurs stratégies de développement. Elle examine donc les futurs potentiels, comme cela peut se faire en prenant en compte les 7 trajectoires prédéfinies (Cf. supra). Cette démarche singulière se fonde à la fois sur les méthodes d'évaluation et de prospective.

Elle va s'appuyer sur l'interconnaissance entre les acteurs publics et privés ainsi que sur les tendances et les dynamiques antérieures, avec pour objectif d'explorer d'autres alternatives. Pour La Réunion, cette démarche viendrait en convergence avec les différentes stratégies (trajectoire 5.0, livre bleu, processus d'optimisation de l'action publique...), dans le cadre d'un observatoire des mutations.

Ainsi à l'aune, des projections d'évolution démographique à horizon 2050, de la révision du SAR et des divers documents stratégiques, le CESER se questionne sur quelle société réunionnaise voulons nous ?

⁸³ CESER d'Occitanie, 2023, Colloque sur la prospective territoriale, quel pourraient être les visages de l'Occitanie en 2050 ? ; parrainé par Carole Delga, Présidente des régions.

⁸⁴ CESER Réunion, 2021 – Enjeux et équilibres de l'économie réunionnaise, pour réussir les mutations socio-économiques et territoriales

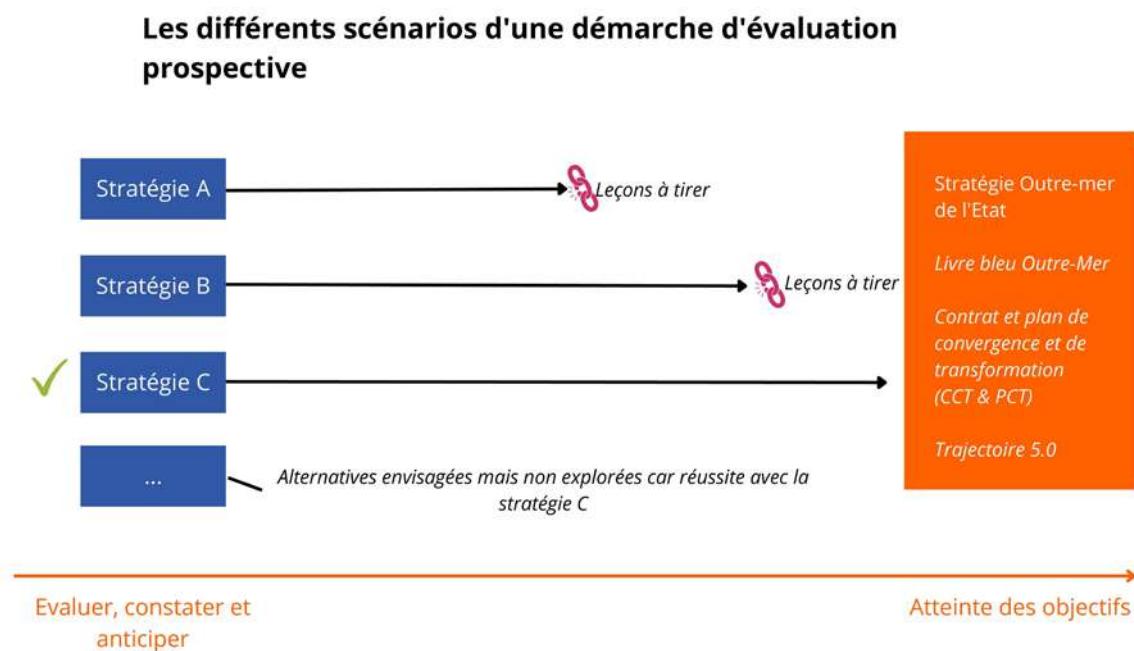
⁸⁵ CES.R Réunion, 2002, rapport « enjeux et défis de la Réunion à horizon 2020 ».

⁸⁶ CESER Réunion, 2023, contribution – différenciation territoriale.

⁸⁷ Art. L. 4134-1 du Code générale des collectivités territoriales (CGCT).

FIGURE 19

LES DIFFÉRENTS SCÉNARIO D'UNE DÉMARCHE D'ÉVALUATION PROSPECTIVE



Source : CESER de La Réunion, avril 2023, v.0.2.

PRÉCONISATION N°22

Rapport, 2023, Réunion terre d'Europe 2050⁸⁸ et Rapport, 2023, L'habitat réunionnais à horizon 2050⁸⁹

1. Réaliser des évaluations prospectives des politiques intégrées .
2. Instaurer une gouvernance locale pour la mer et les littoraux, comme outil clé de la définition des enjeux et ambitions réunionnaises 2050.
3. Assurer une vision prospective et intégrée des politiques en lien avec l'habitat.

C Renforcer notre capacité d'agir

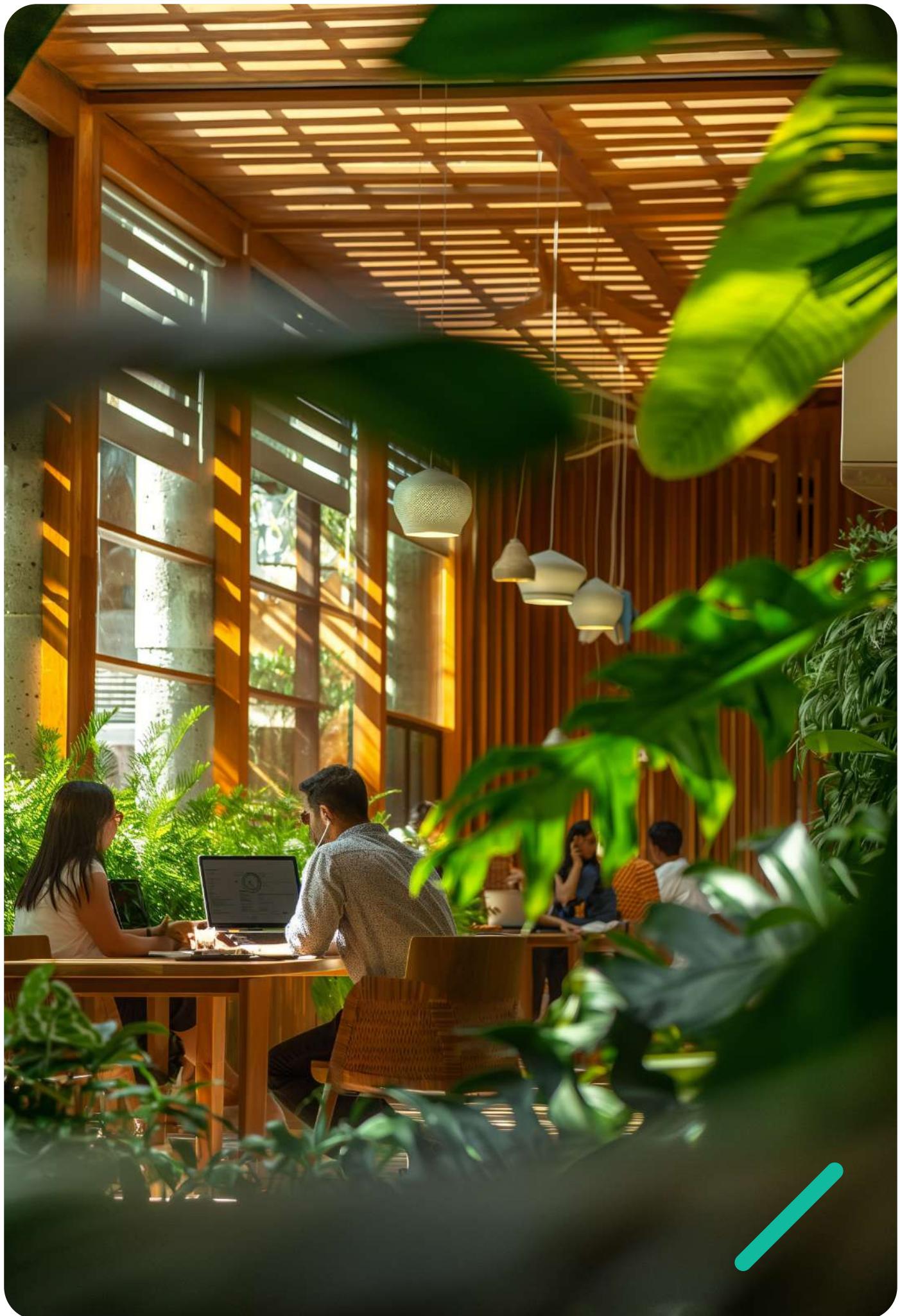
Pour sortir de la crise de représentativité qui frappe toutes les strates de la société, il est essentiel de recréer les conditions d'un dialogue et d'une plus grande transparence dans la mise des décisions publiques. Cet aspect repose sur trois grands leviers :

- Un ancrage territorial pour consolider un développement territorial
- Une nouvelle approche du financement pour une plus grande résilience de l'économie réunionnaise
- les connectivités pour une société ouverte et rayonnante au monde

⁸⁸ CESER Réunion, 2023, rapport « Réunion terre d'Europe 2050 »

⁸⁹ CESER Réunion, 2023, rapport « L'habitat réunionnais à horizon 2050, un projet de société »





a. Ancre territorial

Le modèle de gouvernance territorial de l'action publique basé sur l'intelligence collective doit s'inscrire dans une logique d'ancre territorial des politiques publiques. Elle nécessite l'association des acteurs à chaque étape, de l'élaboration à l'évaluation en passant par la mise en œuvre (cf. Figure20). Le CESER proposait donc dans son rapport⁹⁰ de 2016 de réaliser « l'ancre territorial des politiques publiques pour le développement des entreprises de La Réunion », à travers une grille de lecture responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

FIGURE 20

L'ANCRAGE TERRITORIAL RÉUNION



Source : Issu du rapport *Ancre territorial*, CESER Réunion

Les principaux objectifs actés par la CESER et le Conseil régional de La Réunion en 2017 dans le « mémorandum de l'ancre territorial »⁹¹, sont :

1. d'ancre les politiques sur le territoire,
2. d'évaluer et d'améliorer l'efficience de cet ancre en faveur des entreprises,
3. d'accompagner et de consolider l'attachement des entreprises réunionnaises à leur territoire, afin que celles-ci laissent une empreinte positive sur le territoire.

Cette **démarche invite donc à la performance globale** des organisations en recherchant un juste équilibre entre performance économique, équité sociale et préservation de l'environnement.

Ainsi pour « réinveter le local », l'ancre territorial suppose essentiellement l'articulation globale entre l'économie, le savoir-faire, l'attractivité, les compétences et l'internationalisation. Chaque domaine s'imbriquant dans un écosystème interdépendant et profitable aux autres.

À terme, l'ancre territorial des politiques crée un cercle vertueux au bénéfice du territoire, les entreprises devenant, à leur tour, actrices du développement territorial. Chaque acteur appartenant au projet Réunion, contribuant à l'évolution du projet collectif et bénéficiant du développement territorial.

PRÉCONISATION N°23

Rapport, 2016, « l'ancre territorial des politiques publiques pour le développement des entreprises de La Réunion »⁹²

Ancrer territorialement les politiques publiques en passant par :

- un diagnostic partagé,
- la définition d'orientations stratégiques,
- la définition d'objectifs,
- la déclinaison opérationnelle.

Pour réussir cette démarche, elle doit faire l'objet d'une évaluation dans une perspective d'amélioration.

La dynamique d'ancre territorial des politiques constitue un élément de compétitivité des entreprises, est créatrice d'emploi et de développement territorial.

b. Une nouvelle approche du financement

L'assemblée consultative a entamé une réflexion sur : comment améliorer et diversifier l'utilisation des ressources financières et ainsi améliorer le développement et la résilience de l'économie réunionnaise ?

La contribution Nouvelle approche de financement, permet d'éclairer et d'améliorer l'action, notamment régionale, quant à une politique de financement qu'il serait opportun de mettre en œuvre pour permettre au territoire de se renouveler. Elle vise ainsi une nouvelle approche du financement, du développement économique soutenable pour un meilleur ancre territorial au service de la nouvelle société réunionnaise.

Cela passera, notamment par l'identification des outils financiers disponibles sur le territoire, dans le but de les valoriser, de les améliorer ou d'en créer pour permettre la réalisation des projets économiques. Cela passera également, par un questionnement sur l'élévation de la culture financière du monde économique, de la place et de l'efficacité des structures d'accompagnement, ainsi que de l'innovation financière.

⁹⁰ CESER Réunion, 2016, rapport « l'ancre territorial des politiques publiques pour le développement des entreprises de La Réunion »

⁹¹ CESER Réunion, 2017, « mémorandum de l'ancre territorial

⁹² CESER Réunion, 2016, rapport « l'ancre territorial des politiques publiques pour le développement des entreprises de La Réunion »

PRÉCONISATION N°24

Contribution, 2023, Nouvelle approche du financement⁹³

Mettre en place des espaces d'intelligence territorial (EIT) économique, pour une acculturation et une co-construction des nouveaux modes de financements propices au développement vertueux d'une nouvelle société réunionnaise.

c. Les connectivités et l'aménagement du territoire

Le contexte géopolitique dans lequel La Réunion évolue aujourd'hui, nous oblige à reconstruire une vision des connectivités dans un monde instable, où les enjeux de souveraineté dans la zone Indopacifique sont devenus essentiels.

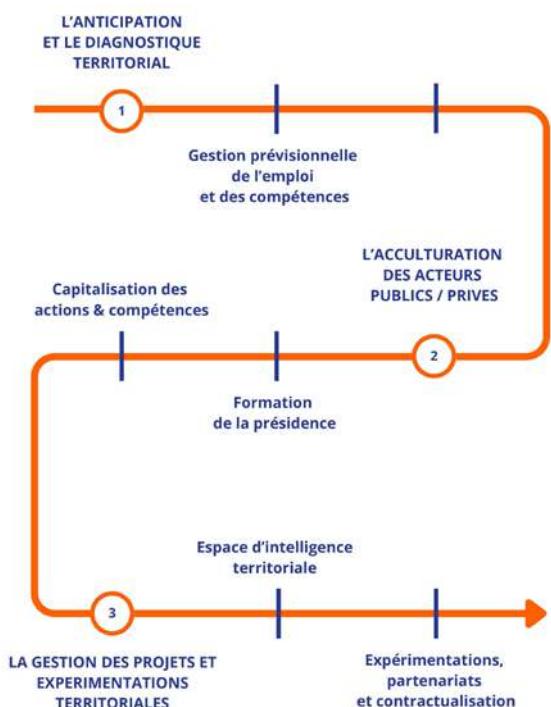
Le CESER invite à revisiter nos connexions économiques, culturelles et de la connaissance, qui seront à l'évidence en lien avec le peuplement de notre île, c'est-à-dire en lien avec les puissances économiques de demain, la Chine, l'Inde et l'Afrique.

Ainsi dans son rapport de 2021 sur nos connectivités⁹⁴, le CESER avait mis en avant la coordination, la concentration, la contractualisation et les ambitions, les stratégies et les moyens financiers en matière de connectivités au titre des dimensions : européenne, de région ultrapériphérique, nationale et régionale (cf. Figure 21).

- La dimension européenne avec la stratégie de la zone Indopacifique ;

FIGURE 21

UNE CHAÎNE DE VALEUR À STRUCTURER



Source : Elan.CESER de La Réunion, 2021, v.0.0.

- La dimension ultrapériphérique permettant le rayonnement régional grâce à la coopération ;
- La dimension française comme représentante francophone de la stratégie sur la zone Indopacifique nationale ;
- La dimension régionale avec la gouvernance du SAR et des schémas programmatiques que sont le SRDEII, le Schéma régional des infrastructures de transport (SRIT), le Schéma régional climat air énergie (SRCAE), etc.

Dans une approche locale de la mondialisation et de ses effets, la contribution du CESER se questionnait sur la convergence et la cohérence entre les différents niveaux de souveraineté : européenne, française et régionale, ainsi que de la place des connectivités au sein de l'espace Indopacifique. C'est pour toutes ces raisons que nos connectivités doivent être le fruit d'une combinaison gagnante d'ambitions.

PRÉCONISATION N°25

Contribution, 2021, La Réunion dans un monde en mutation : enjeux de souveraineté de nos connectivités⁹⁵

Passer par le prisme d'une chaîne de valeur à structurer pour faire face aux enjeux de mutations socio-économiques, qui se structure autour de trois moments clés :

- L'anticipation,
- L'acculturation des acteurs publics et privés,
- La gestion des projets.

⁹³ CESER Réunion, 2023, rapport « Nouvelle approche du financement pour un meilleur développement économique »

⁹⁴ CESER de La Réunion, 2021, La Réunion dans un monde en mutation : enjeux de souveraineté de nos connectivités

⁹⁵ CESER de La Réunion, 2021, La Réunion dans un monde en mutation : enjeux de souveraineté de nos connectivités

D. Évaluer pour transformer : une boussole pour la cohérence de l'action publique

«Ce que l'on ne mesure pas reste invisible. Ce que l'on éclaire peut devenir commun.»

La Nouvelle Société Réunionnaise n'est ni une utopie ni un catalogue de mesures. Elle est une vision d'ensemble pour transformer La Réunion en mobilisant les forces vives du territoire autour de trajectoires cohérentes et choisies. Encore faut-il pouvoir en suivre la mise en œuvre, en questionner les effets et en piloter l'impact.

C'est pourquoi le CESER propose une boussole d'évaluation stratégique, inspirée par ses travaux sur la transformation du territoire (Indica'ter, évaluation socio-économique ex-ante, prospective territoriale, observatoire des mutations, etc.). Cet outil permet d'apprécier tout projet, plan ou politique à l'aune des 7 trajectoires structurantes de la NSR.

Les 7 questions pour penser l'impact d'un projet NSR :



1. Citoyenne

Le projet renforce-t-il la capacité d'agir des citoyens et leur pouvoir de participation ?



2. Démographique & territoriale

Répond-il aux dynamiques de peuplement et à l'équité territoriale ?



3. Environnementale

Contribue-t-il à la résilience écologique et à la sobriété des usages ?



4. Économique

Crée-t-il de la valeur locale, durable et inclusive ?



5. Alimentaire

Renforce-t-il la souveraineté alimentaire et les circuits courts ?



6. Éducative

Permet-il d'apprendre, de transmettre, de se projeter dans l'avenir ?



7. Sociale & du bonheur

Réduit-il les inégalités et favorise-t-il les solidarités et le bien-être ?

Une culture réunionnaise de l'impact à construire

Depuis plusieurs années, le CESER plaide pour une culture de l'évaluation continue et partagée, non pas comme une sanction, mais comme un levier de cohérence, de dialogue et de convergence. C'est l'esprit du rapport Enjeux et équilibres de l'économie réunionnaise (2021), qui proposait une gouvernance fondée sur des indicateurs territorialisés et sur l'animation d'espaces de suivi et d'adaptation des politiques.

Cette culture se traduit aussi par la contribution à la mise en œuvre du plan de convergence et par l'appel à des évaluations prospectives, intégrées aux futurs contrats territoriaux et schémas régionaux.

La boussole NSR s'inscrit pleinement dans cette logique : elle permet d'interroger la contribution effective d'un projet à la transformation de La Réunion, dans le respect de ses spécificités, de ses défis et de ses choix collectifs.





Une grille souple, évolutive, à partager

La boussole NSR n'est pas un outil technocratique, mais un instrument d'orientation collective. Elle peut être mobilisée :

- par les collectivités (ex : Région, EPCI) pour concevoir ou ajuster leurs politiques ;
- par les acteurs économiques ou associatifs pour objectiver leurs contributions territoriales ;
- par les citoyens eux-mêmes, dans le cadre de budgets participatifs, d'appels à projets ou d'instances de concertation.

Le rôle du CESER étant d'ouvrir la voie et d'éclairer la décision, cette boussole servira de socle méthodologique à la future contribution "O'Péi" (observatoire de l'impact des politiques publiques).

E. Créer un récit audiovisuel structurant de notre société en devenir : « Il était une fois La Réunion »

Dans son rapport « Notre manière réunionnaise d'agir pour faire territoire(s), faire société : Informer, bâtir et transmettre », le CESER de La Réunion proposait déjà, en 2022, la création d'une émission pédagogique audiovisuelle intitulée « Il était une fois La Réunion », destinée à renforcer l'éveil citoyen en rendant accessibles les grands principes de fonctionnement de l'économie réunionnaise et de ses institutions.

Dans le cadre de la « Nouvelle Société Réunionnaise », le CESER réaffirme la pertinence de cette initiative et en propose une **évolution enrichie**, afin d'en faire un projet structurant de récit collectif, articulant **mémoire, compréhension du présent et projection vers l'avenir**.

PRÉCONISATION N°26

Rapport, 2019, **Notre manière réunionnaise d'agir pour Faire territoire et Faire société : informer, bâtir et transmettre⁹⁶**

Lancer une campagne d'information et de sensibilisation aux enjeux du développement du territoire : Créer un récit : « Il était une fois La Réunion »

Redonner de la cohésion sociale au sein d'une société implique des actions pédagogiques. Dans cette optique et avec la volonté de susciter l'engagement et la responsabilité citoyenne.

- À court et moyen terme, réaliser des vidéos d'éveil à la citoyenneté dans les classes scolaires (primaires, collèges, lycées) ;
- À court et moyen terme, réaliser des vidéos expliquant le rôle et le fonctionnement des institutions (compétences, budget...) ;
- **À court et moyen terme, réalisation d'une émission télévisée intitulée « Il était un fois La Réunion » expliquant l'économie de La Réunion dans son environnement et sa stratégie de développement.**

Une émission pour relier les temps et renforcer le lien

« Il était une fois La Réunion » est conçue comme une émission audiovisuelle à diffusion régulière, pensée pour s'adresser à l'ensemble de la population réunionnaise, avec une attention particulière pour les jeunes générations. Elle s'organise en trois volets complémentaires :

- **Un volet « mémoire »,** pour transmettre l'histoire longue et les récits des anciens, avec leurs valeurs, leurs combats, leurs héritages. Il s'agit ici de valoriser les récits de nos **gramounes**, nos anciens, souvent porteurs de savoirs précieux, encore insuffisamment capitalisés ;
- **Un volet « compréhension du présent »,** pour donner à voir et à comprendre les dynamiques économiques, sociales et institutionnelles de l'île, en rendant lisibles les choix de développement qui structurent la vie quotidienne ;
- **Un volet « projection vers demain »,** qui invite à formuler, partager et mettre en discussion des visions désirables du futur réunionnais — en s'appuyant notamment sur les jeunes, les créateurs, les chercheurs et les innovateurs.

Ce triptyque temporel vise à **refonder un lien inter-générationnel, à conscientiser notre identité et à susciter un désir collectif de transformation**, fondé sur une fierté retrouvée et une ambition partagée.

Vers un corpus vivant de l'identité réunionnaise

Par cette démarche, le CESER propose d'amorcer la constitution d'un **véritable corpus vivant de récits réunionnais**, à la croisée du **patrimoine, de la création contemporaine et de la prospective citoyenne**. Il s'agira, à travers cette œuvre plurielle et évolutive :

- de faire société à partir du récit partagé ;
- de mieux comprendre pour mieux agir ;
- et surtout, de désirer ensemble un avenir réunionnais ambitieux, inclusif et durable.

En redonnant **sens, cohérence et fierté** à notre trajectoire collective, « Il était une fois La Réunion » peut devenir **un récit puissant au service de la construction d'une nouvelle société réunionnaise**.

⁹⁶ CESER de La Réunion, Mars 2019, contribution « Notre manière réunionnaise d'agir pour Faire territoire(s) et Faire société : informer, bâtir et transmettre ».



Manifeste

**UNE JOURNÉE DANS
LA NOUVELLE SOCIÉTÉ
RÉUNIONNAISE
2050**



UNE JOURNÉE DANS LA NOUVELLE SOCIÉTÉ RÉUNIONNAISE 2050

Il est 6h30 à Saint-Benoît. Amina ouvre ses volets sur un quartier apaisé, vivant et connecté, où les jardins partagés, les bancs solaires et les panneaux de quartier alimentent une communauté organisée. Elle prépare son café pendant que Malo, son fils de 16 ans, enfile son uniforme de lycéen. Il suit une filière «mobilités durables et biodiversité» dans un lycée pilote, à Sainte-Anne. Un car scolaire hydrogène l'attend au coin de la rue. À bord, ses camarades échangent déjà sur leur projet de mini-entreprise, encadré par un mentor du monde économique.

Paul, le père de Malo, technicien en agriculture raisonnée, s'est réveillé plus tôt pour aller dispenser ses conseils aux agriculteurs de la micro-région Est. Amina, elle, monte dans le tram-bus direction Saint-Paul, où elle travaille dans une coopérative d'économie circulaire. Son poste a évolué : elle coordonne aujourd'hui un réseau de «Réunionnais de solution», incubateurs de projets citoyens dans les quartiers.

À midi, elle échange avec son fils par visio : il vient de présenter avec sa classe une proposition citoyenne sur l'aménagement de leur littoral, dans le cadre d'un budget participatif jeunes, transmis à la mairie.

Le soir, toute la famille participe à une réunion intergénérationnelle dans la maison du quartier. Des habitants y construisent ensemble une «charte des temps», pour mieux organiser les rythmes de la ville et de la vie. Malo y prend la parole : «Nou lé kapab, nou lé la, nou sa fé ansanm.»

Plus tard, dans une émission de télévision locale, une journaliste rappelle : « En 2025, on rêvait d'une Réunion plus juste. En 2050, on y habite pleinement, ensemble. »

⁹⁷ Manifeste : déclaration écrite

Ouvrir la voie, éclairer la décision, participer à l'action publique et régionale.

Plus que jamais, notre Raison d'être donne le sens de notre action et nous guide dans la réalisation de La Nouvelle Société Réunionnaise.

Si La Nouvelle Société Réunionnaise est la feuille de route du CESER, elle n'a de sens que par sa capacité à irriguer, à embarquer et à fédérer l'ensemble des acteurs du territoire dans une vision partagée de notre avenir commun. La Nouvelle Société Réunionnaise doit vivre hors de nos murs : elle est une invitation collective à une nouvelle façon d'agir, à une nouvelle façon de produire, de restituer et de partager le sens de la décision publique pour plus d'efficience.

Le diagnostic qu'elle pose et les trajectoires qu'elle définit appellent une réponse collective.

À l'échelle du CESER d'abord, ce cadre d'action est le fil rouge de l'ensemble de nos travaux, la vision qui nous rassemble et nous porte dans nos missions. Nous CESER, organe de la démocratie représentative et pivot de la démocratie territoriale, faisons de la diversité de nos parcours une source de savoir précieux pour éclairer, guider et évaluer l'action publique.

À l'échelle de la gouvernance territoriale, La Nouvelle Société Réunionnaise propose un socle de réflexion et de travail commun. Décider sans considérer ni l'expertise citoyenne ni la démocratie locale n'est plus tenable dans notre société traversée par une crise de la représentativité. Le CESER doit être pleinement apprécié comme l'outil de discernement qu'il est, au service d'une décision publique éclairée et éclairante.

Enfin, à l'échelle des citoyens, La Nouvelle Société Réunionnaise est une boussole orientée vers un horizon commun. Elle doit permettre de mieux appréhender la complexité du monde qui nous entoure et poser les fondations d'un projet de société porteur de sens, d'espoir et de solidarité. Il est temps de redonner toute sa place à l'intérêt général pour (re)faire société et dépasser la simple juxtaposition des individualités.

NOUS CESER, ŒUVRONNS POUR TRACER LA VOIE DE « LA NOUVELLE SOCIÉTÉ RÉUNIONNAISE »

- En apportant un regard documenté et en assurant un débat apaisé sur les grands défis de notre société.

Face au bruit permanent, à l'infobésité et aux débats sans nuances, le CESER produit de l'intelligibilité et du discernement. La complexité du monde nous oblige à prendre le temps de la compréhension, là où les postures et discours manichéens fracturent plus qu'ils n'apportent de réponses. Le CESER est un baromètre social et vient éclairer un débat trop souvent simplifié par l'instantanéité de l'actualité.

- En assurant le trait d'union entre la réalité citoyenne et la complexité de l'action publique

Le CESER est l'un des grands porte-voix de la société civile dans le débat public. Par sa capacité à créer des ponts entre citoyens et décideurs, le CESER est un formidable cadre d'intelligence collective qui doit mener à des décisions et à des réalisations. Cette capacité à créer du lien, à traduire les attentes et à œuvrer au sein d'une gouvernance territoriale est un puissant vecteur de cohésion et d'acceptation des décisions publiques.

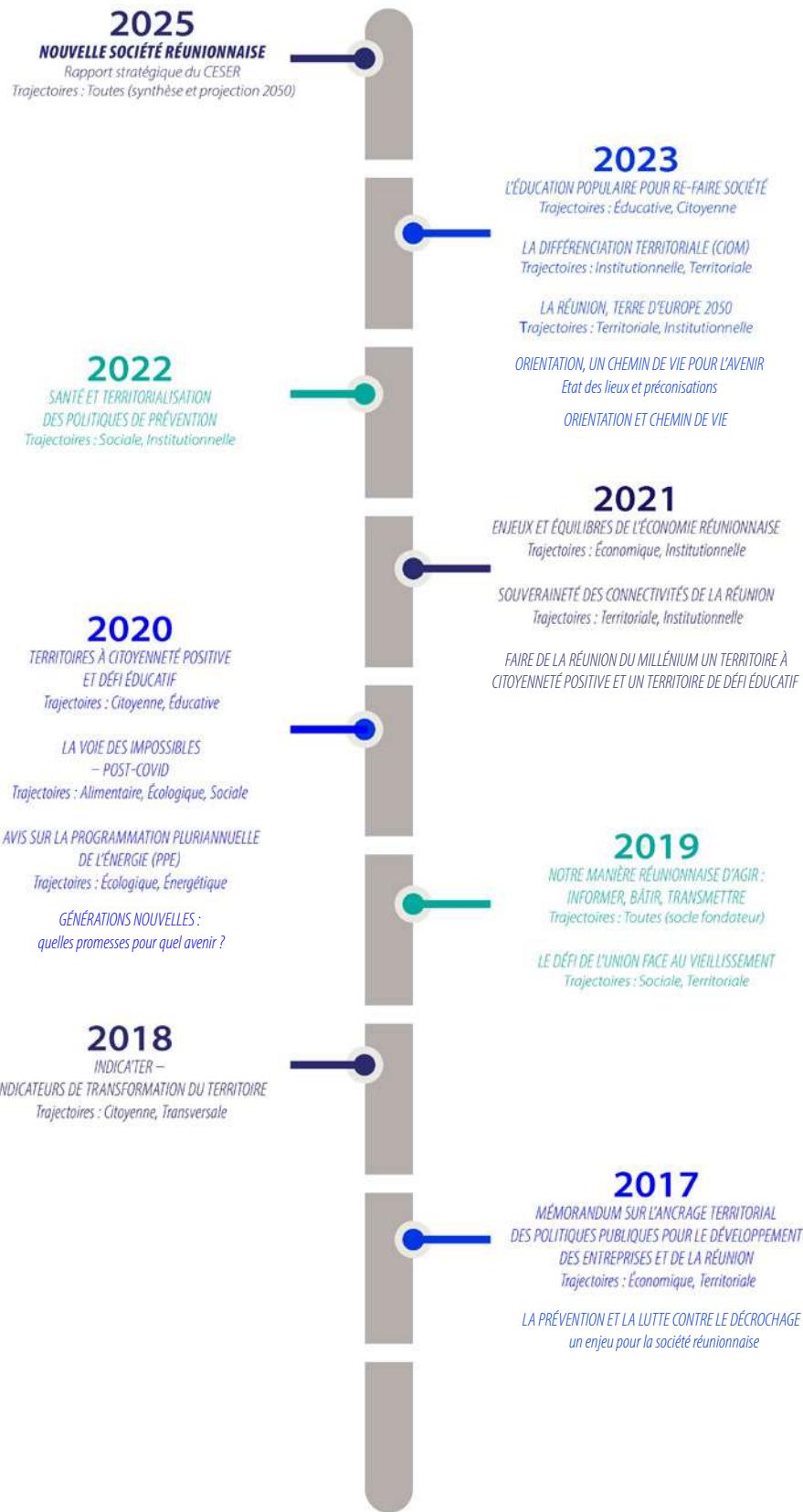
- En amorçant une nouvelle façon d'agir

La Nouvelle Société Réunionnaise est aussi l'opportunité d'une nouvelle méthode et d'un renforcement de notre proximité aux citoyens. Elle nous invite, nous CESER, à repenser nos pratiques, notre place et notre visibilité pour incarner toujours mieux notre mission de représentativité. Elle vient également souligner l'impérieuse nécessité de renforcer la redevabilité de la décision, condition essentielle pour recréer la confiance et assurer l'intelligibilité de l'action publique.

A scenic coastal scene at sunset. In the foreground, there's dense green foliage and grass. A group of people, seen from behind, are walking along a dirt path that leads towards the ocean. The sun is low on the horizon, casting a warm, golden glow over the water and the rocky coastline. Waves are crashing against the rocks. The overall atmosphere is peaceful and scenic.

Annexes





CHRONOLOGIE DES TRAVAUX DU CESER DE LA RÉUNION

A Feuille de route de la nouvelle mandature 2024-2026

La «Nouvelle Société Réunionnaise» (NSR) constitue la colonne vertébrale du projet de mandature 2024-2026 du CESER de La Réunion. Elle incarne une vision stratégique, affirmée dès l'élection du président Dominique Vienne le 5 février 2024, comme le fil d'ariane de nos travaux, fondé sur une ambition partagée, un enracinement démocratique, et un engagement collectif au service de l'administration des politiques régionales.

La feuille de route a pour sa part été déployée en deux grandes séquences :

- Le document des **“100 jours” du président**, première pierre politique de la mandature ;
- La **planification pluriannuelle 2024-2026**, préparée par chaque commission à partir, adoptée en assemblée plénière du 17 septembre 2024 et qui organise l'action des commissions et formations de travail pour 2024/2026.

Le pilotage de ce processus a été confié à Mme Christine NICOL et M. Joël SORRES, vice-présidents délégués généraux, mobilisant l'ensemble des instances du CESER : les six commissions thématiques, la formation “Démocratie Locale Permanente” (DLP), et la section prospective.

Pour renforcer l'appropriation de la NSR par tous les membres du CESER, et appréhender les travaux issus de la mandature précédente, le Bureau du 5 décembre 2024 a validé un plan d'action revisité.

Il prévoit la relecture des rapports antérieurs, leur intégration critique et leur enrichissement à partir des travaux des commissions. Un accompagnement méthodologique a été confié à STRATER, et Mme Christine NICOL a été désignée pilote de ce chantier d'actualisation.

Trois temps forts ont structuré ce processus :

- Le **séminaire** de lancement du 12 décembre 2024, destiné à poser les jalons communs ;
- Des **ateliers en commissions** en février 2025, pour approfondir et compléter les axes de travail ;
- Une **restitution en Bureau** le 31 mars 2025, permettant de partager une vision consolidée.

Toutefois, si la Nouvelle Société Réunionnaise puise sa force dans l'intelligence collective de ses membres, elle tire tout autant sa pertinence de sa capacité à s'inscrire dans une relation continue et exigeante avec le Conseil régional de La Réunion.

En effet, la feuille de route 2024-2026 du CESER ne se limite pas à un programme de travail interne. Elle est, par essence, évolutive : elle s'enrichira des contributions réflexives des commissions, mais aussi et surtout du dialogue institutionnel permanent avec la Région, sous toutes ses formes.

Cette dynamique d'interaction se structure autour de trois canaux principaux :

- **Le devoir de suite** : chaque avis adopté engage une responsabilité partagée. L'attention portée par le Conseil régional à ces avis et la manière dont il en rend compte constituent un pilier fondamental de la démocratie régionale.
- **Les présentations en commissions sectorielles du Conseil régional** : ces temps d'échange permettent d'approfondir les analyses, d'aligner les diagnostics et de faire vivre une coopération stratégique entre les deux assemblées.
- **Les saisines non obligatoires** : ces sollicitations du Conseil régional, motivées par les besoins de l'administration régionale, illustrent la reconnaissance du CESER comme acteur à part entière de la gouvernance régionale, conformément à sa mission telle que définie dans le Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Ainsi, la feuille de route 2024-2026 n'est ni fermée, ni figée. Elle est une base active, adaptable, et collaborative, pensée pour évoluer en permanence au fil des enjeux régionaux, au service d'un territoire en mouvement. Cette logique de coopération et de co-construction est consubstantielle à l'identité du CESER, qui, par ses travaux, concourt à l'administration régionale dans une perspective d'intérêt général.

La présente annexe regroupe donc la version actuelle de notre feuille de route, avec des pistes d'enrichissement, fruit de cette dynamique collective. Elle rassemble, de manière harmonisée, les propositions issues des formations de travail pour renforcer, prolonger et ancrer la NSR dans l'action, tout au long de la mandature 2024/2029.

Cette contribution constitue ainsi un socle vivant, conçu pour évoluer au rythme des besoins du conseil régional, du territoire et de l'innovation démocratique.

Feuille de route de la mandature 2024-2026 et enrichissements des commissions sur la Nouvelle Société Réunionnaise pour aller plus loin et ouvrir la voie

Forts de nos expertises d'usage et du cap légitime que constitue la « Nouvelle Société Réunionnaise » et les trajectoires qu'elle sous-tend, les formations de travail se sont attelées à co-construire la feuille de route de la mandature 2024-2026. Cette nouvelle feuille de route s'intègre dans la NSR et les commissions et formations de travail proposent d'enrichir la NSR avec les travaux à venir pour conforter le nouveau chemin d'avenir de La Réunion.



Nouvelle Société Réunionnaise

Des forces mobilisables, un chemin d'avenir pour, par et avec les Réunionnaises et les Réunionnais.

4 ORIENTATIONS du futur projet de mandature :

- Les territoires
- L'emploi / la formation
- L'environnement / la santé
- La citoyenneté / les fractures sociétales

— Pour nourrir les axes prioritaires de la mandature du Conseil Régional :

- Le développement humain et solidaire
- Le développement économique
- Le développement durable et la transition écologique

— 3 fils rouges :

- L'évaluation des politiques publiques
- La démocratie locale permanente
- La prospective



B. Feuille de route de la nouvelle mandature 2024-2026

1 / La commission « Aménagement Durable de l'Espace Régional » (ADER) propose de réaliser des travaux sur les thématiques suivantes :

L'adaptation au changement climatique (thématique transversale)

Un rapport « Risques et résilience du territoire, gérer l'inévitable, éviter l'ingérable » qui portera sur la prévention des risques et la gestion des événements et de résilience du territoire sur le long terme.

Un rapport « Des Territoires au Territoire réunionnais » qui répondra à la problématique suivante : face à l'enjeu de concilier les différents usages au sein d'un même territoire, quelle place donner aux EPCI dans la concertation autour de la révision du Schéma d'aménagement régional (SAR) ?



Les déchets

Un avis assorti de sa contribution à la mise en œuvre opérationnelle du PRPGD qui au travers d'un nouveau paradigme où le déchet, dès lors qu'il existe, serait perçu comme une ressource et s'inscrirait au sein d'une chaîne de valeur.



L'eau

Une contribution relative à la politique de l'eau qui abordera notamment les enjeux de gestion des eaux pluviales, de rénovation du réseau, de tarification et de traitement des eaux usées.



La biodiversité

Une contribution relative à la Biodiversité qui abordera notamment les enjeux liés à la protection des espèces et de leur milieu de vie sur un territoire est classé parmi les 37 hotspots de la biodiversité dans le monde.



Le bâti tropical

Une contribution relative au Bâti tropical qui abordera comment mettre en œuvre une dynamique de construction durable à travers la mise en place d'une industrialisation de matériaux biosourcés, géosourcés et recyclés.



Les énergies

Une contribution relative aux énergies renouvelables qui abordera notamment l'actualisation de la PPE et la feuille de route pour répondre l'atteinte d'une autonomie énergétique.



L'Agro-alimentaire

Une contribution relative à la souveraineté alimentaire qui abordera notamment les enjeux liés à l'agriculture de demain d'un point de vue humain.

2/ La commission « Economie, Emploi et Innovation » (EEI) propose de réaliser des travaux sur les thématiques suivantes :

L'autonomie fiscale

Au vu du risque de perte de recettes sur la fiscalité régionale et de l'enjeu d'autonomie fiscale de la Région, « Comment (ré)concilier la libre administration, le développement économique, l'inclusion sociale avec une acceptabilité des parties prenantes du territoire ? ». Les impacts visés sont :

- Prospectif, par l'anticipation de nouvelles recettes.
- Évaluatif, par un meilleur ciblage des politiques dès l'élaboration des budgets.
- Et inclusif, par leur la prise en compte, l'implication des besoins des citoyens.

Le Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables

Face à la nécessité de mettre en œuvre un SPASER pour répondre aux obligations légales et dépasser ces seules contraintes pour en faire un véritable outil de développement, « Comment maximiser les retombées socio-économiques du SPASER pour le territoire et ses entreprises au travers de critères vertueux impulsés et pilotés par une gouvernance transparente et efficace ? »

Le SRDEII et ses contrats de filière

Dans le cadre du SRDEII, plusieurs filières ont été identifiées et des priorités opérationnelles de l'ambition réunionnaise ont été posées : « Comment les filières structurantes et émergentes peuvent concourir à l'essor de l'économie réunionnaise ? »

- Numérique, levier essentiel pour accompagner les mutations et stimuler l'innovation tout en prenant en compte les effets de bord sur la résilience, la durabilité et l'inclusion à long terme.
- Économie bleue, pour proposer une trajectoire qui assure la bonne gestion des ressources et des infrastructures.
- Industrie de l'image, pour soutenir un secteur économique émergent qui met en lumière les talents, la créativité et la culture de notre île.
- CARE, co-portée avec la commission QCS, afin de mieux répondre aux nouveaux besoins démographiques dans une logique d'accessibilité et d'amélioration de l'offre.
- Aéronautique et les drones, secteur à haut potentiel de compétitivité qui nécessite des investissements et des partenariats pour la recherche et le développement.

Au-delà des différentes filières qui ont été identifiées, la commission suggère de présenter une réflexion globale sur la gouvernance du SRDEII par un rapport qui sortirait d'une vision schéma pour proposer une dynamique de développement territorial : « Quelle

ambition, gouvernance et vision pour faire émerger et accompagner les entreprises réunionnaises ? »

Le tourisme

À l'aune de l'actualisation du Schéma de Développement et d'Aménagement Touristique de La Réunion, une vue prospective sur le secteur semble essentielle. Un rapport sur « Quel tourisme réunionnais proposer à horizon 2035 ? » permettra des pistes de réflexion sur les cibles et la structuration de l'offre mais également la gouvernance ainsi que la coopération des acteurs.

3/ La commission « Finance et évaluation de l'action publique » (FEV) propose de réaliser des travaux sur les thématiques suivantes :

L'évaluation des politiques publiques

- Une contribution annualisée « Observatoire des Politiques publiques et Évaluation de leur Impact (O'Péi) ». Elle visera à actualiser annuellement les indicateurs territoriaux comparatifs (économie, social, environnement...) et à les présenter lors de conférences pour éclairer la décision publique. L'objectif est de fournir aux décideurs des outils partagés pour arbitrer les choix stratégiques.
- Une contribution « Quelles valeurs territoriales de l'action publique ? », portant sur la méthodologie ex ante (en amont) de l'évaluation socio-économique (ESE). Elle rappellera l'intérêt d'évaluer les projets en amont via des scénarios alternatifs afin de maximiser les bénéfices de l'action publique sur le territoire.
- Un rapport final sur l'évaluation socio-économique (ESE) visera à adapter cette méthodologie au contexte réunionnais, en identifiant les opportunités de réPLICATION locale.
- Un rapport « Voir pour prévoir », portant sur l'évaluation in-itinere (en cours) des politiques publiques. Il recensera les outils existants permettant de suivre en temps réel l'impact des politiques, afin d'améliorer le pilotage des actions et leur adaptation en cours de mise en œuvre.

Les finances publiques

- Une contribution « Fuites économiques », qui portera sur la mesure des pertes économiques hors de La Réunion, dans le but de mieux capter la valeur créée localement.
- Une contribution « Taxonomie », qui proposera une nouvelle catégorisation des entreprises réunionnaises, plus fine que la distinction TPE/PME, afin d'améliorer le ciblage et l'efficacité des politiques publiques d'accompagnement.
- Un rapport « La finance à impact », centré sur le Budget Vert, visera à sensibiliser les collectivités aux enjeux de la budgétisation verte et à identifier les outils permettant de maximiser les retombées environnementales.

- Une contribution « Autonomie fiscale », qui explorera les leviers d'une fiscalité régionale adaptée, conciliant libre administration, inclusion sociale et développement économique.

4/ La commission « Qualité de Vie, Culture et Solidarité » (QCS) du CESER de La Réunion propose de travailler sur les thématiques suivantes :

* Thématique principale : « Comment faire de l'ESS, un levier pour (re)faire quartier, (re)faire territoire, (re)faire société ? »

- L'ESS, un levier pour (re)faire quartier, (re)faire territoire, (re)faire société : état des lieux

Comment l'ESS peut-elle être intégrée dans les politiques publiques locales pour maximiser son impact sur la réduction des inégalités sociales et numériques ? Comment peut-on aider l'ESS à améliorer ses performances qualitatives et quantitatives ?

- (Re)faire quartier, (re)faire territoire, (re)faire société : l'éducation populaire et les associations, moteurs de la cohésion sociale et du développement local ? Comment l'éducation populaire et les associations peuvent-elles être renforcées pour jouer un rôle clé dans la cohésion sociale et le développement des territoires ?

Autres thématiques :

- **Vieillissement de la population** : Analyse des impacts du vieillissement et propositions pour adapter les politiques publiques aux besoins des seniors.
- **Solidarité intergénérationnelle** : Favoriser les liens entre générations et développer des initiatives d'entraide.
- **Culture et identité** : Valoriser le patrimoine et l'accès à la culture pour renforcer le sentiment d'appartenance.
- **Engagement bénévole** : Soutenir le bénévolat et améliorer les conditions d'engagement citoyen.
- **Métiers du CARE (avec la commission EEI)** : Mieux reconnaître les métiers du soin (aides à domicile, soignants...) et proposer des pistes d'amélioration.



5/ La commission « Territoires, Europe et Coopération » (TEC) du CESER de La Réunion propose de réaliser des travaux sur les thématiques suivantes :

Les territoires

Dans la lignée de la contribution de 2021 sur le projet de territoire de la CIVIS, la commission prévoit de réaliser un rapport « Des Territoires au Territoire réunionnais » qui répondra à la problématique suivante : face à l'enjeu de concilier les différents usages au sein d'un même territoire, quelle place donner aux EPCI dans la concertation autour de la révision du Schéma d'aménagement régional (SAR) ?

Europe et Coopération

Plusieurs travaux issus des réflexions portées dans le Rapport « mère » « Réunion, Terre d'Europe 2050, construction, stabilisation et projection », la commission propose un rapport « fille », Réunion, Terre d'Europe 2050 acte II visant à opérationnaliser les recommandations du rapport d'octobre 2023 autour du développement d'une vision stratégique à l'échelle européenne et indo-pacifique.

Autres thématiques :

- le statut des Régions ultrapériphériques
- une cartographie des espaces et des acteurs de la coopération,
- la francophonie et ses défis au sein du bassin de l'Océan indien.

Sujet tripartite : CESER, Conseil régional et Etat : les APE

Le sujet des Accords de partenariat économique (APE) sera un sujet transversal suivi par la commission TEC à travers différentes activités : suivi des négociations, organisation de mission d'influence, communication des travaux de la taskforce APE autour d'une lettre d'information trimestrielle

6/ La commission « Formation, Education et Recherche » (FER) du CESER de La Réunion propose de réaliser des travaux sur les thématiques suivantes :

Thématique principale :

« De la gouvernance à la mise en œuvre opérationnelle : quels sont les enjeux pour La Réunion en matière de formation et d'orientation professionnelles ? »

Face aux défis et aux mutations de notre société, notamment sous l'impulsion de la transition écologique et numérique, un appel à une révision des approches en matière de formation et d'orientation professionnelles s'avère nécessaire. Plusieurs évolutions législatives (loi de 2014 et 2018) ont permis une consolidation graduelle des compétences sur ces thématiques au profit du Conseil régional, tout en réaffirmant le rôle de l'Etat sur l'éducation et l'emploi. De plus, les missions de la gouvernance quadripartite (Etat, Région, Organisations Patronales, et Syndicats de salariés)

au sein du CREFOP, Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelles sont renforcées.

Aussi, la commission déclinera sa thématique principale en deux thématiques secondaires de rapport :

La cohérence des travaux du CREFOP avec les schémas stratégiques régionaux

Quelles nouvelles dynamiques au sein du CREFOP afin d'assurer l'articulation de ses missions avec l'ensemble des schémas stratégiques régionaux ? Le rôle de gouvernance et de coordination des acteurs territoriaux du CREFOP sur les enjeux emploi, formation et orientation doit permettre une co-construction et une meilleure appropriation des différents documents régionaux tels que le SRDEII (Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation) , CPRDFOP (Contrat de Plan Régional de Développement de Formation et de l'Orientation Professionnelles) , le SRESRI (Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation), SRFSS (Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales) et le SPRFSP (Schéma Prévisionnel Régional de la Formation Scolaire Professionnelle)...

L'objectif est d'optimiser le fonctionnement de cette instance de gouvernance stratégique au bénéfice de la population réunionnaise.

Les enjeux d'accès à l'information pour une meilleure accessibilité à l'orientation professionnelle

Le constat partagé est le déficit d'accès à la formation pour de nombreux réunionnais lors de leur orientation professionnelle tout au long de leur vie. C'est pourquoi, une contribution sur les disparités d'accès à l'information en matière d'orientation sera réalisée autour de 2 axes :

- les jeunes et les personnes éloignées de l'emploi (personnes porteuses de handicap, séniors, NEETS).
- les différences entre les zones urbaines et rurales.

L'objectif est non seulement de proposer aux décideurs régionaux, une véritable démarche « d'aller-vers », afin de (re)dynamiser l'insertion professionnelle et sociale de nombreux réunionnais mais également de rendre visible et lisible le Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) pour tous.

La commission devra également de part son périmètre d'intervention porter ses travaux sur :

Le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDFOP) sur :

- L'élaboration d'un avis sur le prochain le CPRDFOP auquel sera intégré le Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales (SRFSS) : Apporter une contribution à l'élaboration du SRFSS intervient dans un contexte particulier de post-crise sanitaire mondiale et de retour d'épidémie de Chikungunya.
- Le Schéma Régional de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) : Apporter une contribution à l'élaboration du SRESRI.



- Le Schéma Prévisionnel Régional des Formations Scolaires Professionnelles (SPRFSP) : Apporter une contribution au SPRFSP.

Ces thématiques sont interconnectées et peuvent donner lieu à des études approfondies, des projets de recherche ou des initiatives de coopération avec les différents acteurs à La Réunion.

LES FORMATIONS DE TRAVAIL

1/ La formation « Démocratie Locale Permanente » (DLP) du CESER de La Réunion propose de réaliser des travaux sur les thématiques suivantes :

- Une contribution sur l'état des lieux de la Démocratie Locale Permanente à La Réunion. L'objectif est de dresser un diagnostic de la participation citoyenne sur le territoire et d'identifier les réussites, les limites et les leviers de transformation.
- Une Charte de la participation citoyenne qui sera proposée à destination du Conseil régional
- L'organisation d'un Forum Territorial Jeunesse organisé annuellement par la commission FER visant à mobiliser les jeunes dans les processus démocratiques. Le 1^{er} forum s'est réalisé lors des 50 ans du CESER.
- Des rencontres avec les Conseils de Développement (CoDev) pour consolider les coopérations engagées avec les CoDev.
- Un Livre blanc de la DLP avec pour objectif de proposer une vision stratégique et anticiper les défis futurs. Le but est de favoriser la transparence, la collaboration et l'innovation et que ce livrable puisse servir de référence pour les décideurs publics.

2/ La section prospective

La section prospective a été réactivée en 2024. Un livre blanc de la prospective à La Réunion sera proposé. Les contributions seront fixées en cours de mandat suivant l'urgence de l'actualité sociale et économique.

C Enrichissements des commissions pour aller plus loin et ouvrir la voie

Dans les ateliers de réflexion de la NSR, les différentes commissions et la formation Démocratie Locale Permanente ont souhaité accentuer des point forts sur les thématiques suivantes pour aller plus loin et ouvrir la voie.

L'éducation au sens large et la formation à développer

Les commissions invitent à bien souligner à travers la NSR, l'ambition éducative, en l'abordant dans toutes ses dimensions. Les commissions invitent à bien souligner à travers la NSR, l'ambition éducative, en l'abordant dans toutes ses dimensions, avec une approche globale de l'individu, essentielles à la construction de citoyens engagés et éclairés.

Dans cette perspective, elles soulignent également l'intérêt de renforcer l'éducation économique et financière dès le lycée, afin de favoriser une meilleure connaissance des jeunes de l'environnement socio-économique et particulièrement celui de La Réunion. En effet, pensée comme un complément aux enseignements existants, cette éducation permettrait de mieux armer nos jeunes face aux enjeux du monde contemporain, de les rendre acteurs économiques de leur territoire et donc leur ancrage territorial. Elles insistent sur la nécessité d'une approche collective pour améliorer l'éducation, l'orientation et l'insertion professionnelle à La Réunion, en tenant compte des réalités du territoire et des aspirations de sa jeunesse.

De plus, l'éducation au sens large, notamment l'éducation citoyenne est à approfondir. Au-delà des savoirs académiques, elle doit permettre à chacun de s'approprier les enjeux collectifs et les mécanismes de participation, de trouver sa place dans de la société réunionnaise et de respecter celle des autres.

Les enjeux du lien Orientation, Formation et Emploi

Les commissions mettent l'accent non seulement sur l'adaptation des compétences aux besoins du marché du travail mais aussi sur l'accès à l'information sur les métiers de demain par les acteurs du Conseil en Evolution Professionnelle. Dans ce cadre, elles soulignent l'importance d'anticiper les transformations des métiers en adossant des démarches de GPECS aux différents contrats de filières du SRDEII et aux grands projets de notre territoire.

Le soutien à la recherche et innovation

Les commissions proposent de lancer un appel à manifestation d'intérêt sur la recherche-action en orientation pour développer des pratiques innovantes et adaptées aux réalités locales est en adéquation avec la mobilisation de l'intelligence collective paraît nécessaire. Cela pourrait encourager des solutions coconstruites et partagées entre les différentes parties prenantes.

Le volet recherche dans la trajectoire de régionalisation de l'éducation est essentiel pour garantir que les politiques éducatives soient basées sur des données probantes et adaptées aux besoins spécifiques de La Réunion, d'où l'utilité de créer un centre de recherche dédiés à l'éducation.

Afin d'enrichir cette démarche, les commissions recommandent de renforcer les partenariats entre institutions éducatives et centres de recherche, d'encourager la recherche-action impliquant enseignants et chercheurs, et d'intégrer la recherche dans la formation des enseignants.

La Réunion possède un écosystème dynamique concernant la recherche et l'innovation qui doit être mis en avant et soutenu (lutte antivectorielle et recherche agro-alimentaire à développer). Les acteurs formés sur le territoire doivent être accompagnés pour que leur expertise profite à La Réunion. La mise en valeur de la recherche est nécessaire pour attirer des capitaux et des investissements.

L'ancrage territorial du développement économique

Les commissions rappellent l'importance de la citoyenneté économique pour permettre un meilleur développement du territoire mais aussi favoriser l'ancrage territorial et ainsi laisser une empreinte positive qui créée de la valeur ajoutée et des emplois locaux.

Elles soulignent la nécessité de mettre en place des instances ou des espaces de co-construction publics et privés. Elles rappellent l'importance d'instaurer des Espaces d'Initiatives Territoriales (EIT) comme mode de gouvernance pour « faire naître et entretenir la volonté de bâtir ensemble la destinée du territoire réunionnais ». Ce maillage doit également tenir compte des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) qui œuvrent au profit de l'inclusion sur le marché du travail de personnes les plus vulnérables comme le rappelle la contribution sur le SPASER

En matière de trajectoire environnementale, les commissions souhaitent préciser que la mutation vers une économie plus verte par l'essor et la généralisation de pratiques durables est plus que nécessaire pour développer le taux d'emploi mais aussi la pérennité des emplois créés. D'autre part, dans un contexte de raréfaction des ressources naturelles comme l'eau, des solutions doivent être imaginées pour soutenir une croissance durable et assurer la résilience du territoire.

L'institutionnalisation d'une gouvernance de gestion de crises sanitaires et de catastrophes naturelles

Les commissions préconisent une institutionnalisation de gouvernances associant des acteurs opérationnels locaux afin de mieux gérer les crises pouvant affecter notre territoire.

L'ingénierie territoriale à renforcer

Les commissions insistent sur la nécessité de renforcer l'ingénierie territoriale, levier essentiel pour mieux accompagner les acteurs locaux face aux transitions en cours. Dans un monde en mutation accélérée, l'anticipation des défis liés aux nouvelles technologies et à l'intelligence artificielle devient incontournable pour construire une gouvernance plus innovante, plus agile.

C'est dans cette optique que le concept de « smart island » retient l'attention. S'il est inspirant, il gagnerait à être réinterprété à l'échelle de notre territoire : une île de résilience, «Nout l'île connectée», enracinée dans ses savoirs, tournée vers l'avenir. Une île entre volcan et lagon, où l'innovation se fait au service des solidarités, de la durabilité et d'un développement humain mais jamais au détriment du lien social.

Le respect des valeurs fondatrices de la société et son vivre ensemble

En matière sociale, les commissions s'interrogent sur les valeurs fondatrices de la société réunionnaise, notamment la place du travail, du vivre-ensemble et de la solidarité. Elles soulignent l'importance de remettre ces valeurs au cœur des politiques publiques, en offrant aux citoyens des moyens concrets pour exercer leur pouvoir d'agir. Cela passe par le développement d'outils participatifs, inclusifs et adaptés aux spécificités locales, qui favoriseront une plus grande implication citoyenne et renforceront la cohésion sociale sur notre territoire.

La préservation du vivre-ensemble, pilier de l'identité réunionnaise, doit être une priorité face aux tensions sociales et aux mutations économiques, en renforçant la cohésion et les espaces de dialogue. Les commissions soulignent l'importance de l'intégration des dimensions culturelles et identitaires réunionnaises pour ancrer cette réflexion dans l'histoire et les valeurs du territoire.

La notion d'«aller vers» à mieux démocratiser

Les commissions proposent, au sein de la NSR, de renforcer le lien avec les citoyens en développant des dispositifs d'«aller vers» et en diversifiant les formes de participation. Elle insiste sur la nécessité d'articuler réponses d'urgence et réflexion à long terme pour une action publique plus cohérente.

Elles souhaitent que la NSR soit l'opportunité pour le CESER d'améliorer sa visibilité, sa notoriété et in fine, son influence, à travers la définition et le déploiement d'un véritable plan de communication. L'approche « d'aller-vers » constitue un levier essentiel pour toucher tous les publics en adaptant les formats de participation.

L'importance de l'évaluation des politiques publiques

Les commissions souhaitent apporter des enrichissements au sein de la NSR sur l'importance de l'évaluation -des politiques publiques, sur 3 axes majeurs suivants :

- Partage des attentes du citoyen auprès des élus :

L'outil d'évaluation des politiques publiques (EPP) sert de pont essentiel entre les citoyens et les élus. Il permet de mieux partager les attentes et les préoccupations des citoyens auprès des décideurs politiques, et vice-versa. Grâce à cet outil, les élus peuvent mieux comprendre les besoins et les attentes des citoyens, ce qui favorise une prise de décision plus éclairée et adaptée aux réalités du terrain.

- Acceptabilité des politiques publiques et consentement à l'impôt :

L'évaluation des politiques publiques contribue à l'acceptabilité des politiques auprès des citoyens. En analysant l'impact des politiques sur la société et l'économie, l'évaluation permet de démontrer leur efficacité et leur pertinence. Cela est particulièrement crucial pour renforcer le consentement à l'impôt, car les citoyens sont plus enclins à accepter les prélèvements fiscaux lorsque les politiques publiques sont perçues comme justes et bénéfiques.

- Adaptabilité des politiques publiques :

L'évaluation permet également d'accroître l'adaptabilité des politiques publiques en prenant en compte le bénéficiaire ultime : le citoyen. En intégrant les retours et les besoins des citoyens, les politiques publiques peuvent être ajustées de manière plus agile et réactive. Cela favorise une gouvernance plus participative et efficace, où les citoyens se sentent réellement entendus et impliqués.

La valorisation du projet NSR

La diffusion devra s'appuyer sur des stratégies de communication innovantes, allant au-delà des méthodes classiques, notamment via les réseaux sociaux. La création d'outils pédagogiques, dans l'esprit des fresques du climat par exemple, est également suggérée pour favoriser l'appropriation citoyenne.



Synthèse des préconisations

PRÉCONISATION N°1

Intégrer un volet d'innovation sociale au développement économique local. P.25
Regards sur la pauvreté à La Réunion (2017)

PRÉCONISATION N°2

Renforcer la démocratie locale par la co-construction de projets partagés. P.26
Notre manière réunionnaise d'agir pour Faire territoire et Faire société (2019)

PRÉCONISATION N°3

Adapter les politiques aux réalités locales via un diagnostic territorialisé. P.26
Différenciation territoriale pour le comité interministériel de l'outre-mer CIOM (2023)

PRÉCONISATION N°4

Planifier à long terme avec une démocratie territoriale co-construite. P.27
Enjeux et équilibres de l'économie réunionnaise, pour réussir les mutations socio-économiques et territoriales (2021)

PRÉCONISATION N°5

Créer un tableau de bord en temps réel et un observatoire des mutations économiques. P.29
Enjeux et équilibres de l'économie réunionnaise, pour réussir les mutations socio-économiques et territoriales (2021)

PRÉCONISATION N°6

Établir un pacte territorial structuré autour de trois temporalités d'action publique. P.30
Différenciation territoriale pour le comité interministériel de l'outre-mer (2023)

PRÉCONISATION N°7

Faire de la démocratie locale permanente un levier de participation citoyenne. P.34
Faire de La Réunion du Millénium, un Territoire à Citoyenneté Positif et un territoire à défi éducatif (2020)

PRÉCONISATION N°8

Élaborer un Plan régional de l'éducation populaire et former les acteurs associatifs. P.35
L'éducation populaire à La Réunion, une exigence pour re-faire société au XXI^e siècle (2023)

PRÉCONISATION N°9

Coordonner les politiques pour anticiper les effets du vieillissement de la population. P.36
Le défi de l'union des acteurs du territoire face au vieillissement de la population réunionnaise (2019)

PRÉCONISATION N°10

Atteindre une autonomie énergétique 100% renouvelable pour La Réunion. P.38
Pour réussir la trajectoire énergétique (2019)

PRÉCONISATION N°11

Favoriser les matériaux durables et une commande publique responsable dans la construction. P.38
Diagnostic et vision pour un usage raisonnable et concerté des matériaux de construction nécessaires à un aménagement durable de La Réunion (2021)

PRÉCONISATION N°12

Renforcer la responsabilité sociale des organisations dans les politiques publiques. P.38
L'ancre territorial des politiques publiques pour le développement des entreprises et de La Réunion (2016)

PRÉCONISATION N°13

Définir un schéma alimentaire et coopérer dans la zone océan Indien pour la sécurité alimentaire. P.40
Et maintenant la Voie des imPOSSIBLES (2020)

PRÉCONISATION N°14

Déployer un plan global contre le décrochage scolaire : prévention, intervention, remédiation. P.42
La prévention et la lutte contre le décrochage, un enjeu pour la société réunionnaise (2017)

PRÉCONISATION N°15

Renforcer le service public de l'orientation avec un appui opérationnel au CREFOP. P.44
Orientation et chemin de vie (2023)

PRÉCONISATION N°16

Construire un continuum éducatif ancré dans les enjeux territoriaux et intergénérationnels. P.44
Faire de La Réunion du Milléniun un territoire à citoyenneté positive et un Territoire de défi éducatif (2020)

PRÉCONISATION N°17

Lutter contre la pauvreté par une politique de santé territorialisée et partagée. P.45
Prévention santé à La Réunion : nouveaux regards et plus-values d'une approche mieux territorialisée (2022)

PRÉCONISATION N°18

Revitaliser la vie associative par un plan ambitieux et une gouvernance concertée. P.45
Engager un plan de revitalisation de la vie associative sur plusieurs axes (avril 2025)

PRÉCONISATION N°19

Associer chaque acteur aux décisions pour un développement territorial partagé. P.49
Et maintenant que voulons-nous ? (2020)

PRÉCONISATION N°20

Mettre en œuvre une démocratie locale permanente via une charte de participation. P.51
Faire de La Réunion du Milléniun un territoire à citoyenneté positive (2020)

PRÉCONISATION N°21

Évaluer annuellement les mesures du contrat de convergence et transformation. P.53
Indica'ter les indicateurs de transformations du territoire (2019)

PRÉCONISATION N°22

Intégrer des évaluations prospectives dans les politiques habitat, littoral et mer. P.55
Réunion terre d'Europe 2050 et l'habitat réunionnais à horizon 2050 (2023)

PRÉCONISATION N°23

Définir des objectifs partagés et évaluer les politiques publiques territorialisées. P.57
L'ancrage territorial des politiques publiques pour le développement des entreprises de La Réunion (2016)

PRÉCONISATION N°24

Créer des Espaces d'Intelligence Territoriale pour penser de nouveaux financements. P.58
Nouvelle approche du financement (2023)

PRÉCONISATION N°25

Structurer les réponses aux mutations via anticipation, acculturation et gestion de projets. P.58
La Réunion dans un monde en mutation : enjeux de souveraineté de nos connectivités (2021)

PRÉCONISATION N°26

Susciter l'engagement citoyen par des actions pédagogiques et de sensibilisation. P.61
Notre manière réunionnaise d'agir pour Faire territoire et Faire société : informer, bâtir et transmettre (2019)



Table des figures

FIGURE 01

Identité & valeurs de NSR

FIGURE 02

NSR koman nou fé ? Le développement, un « voyage au long cours »

FIGURE 03

Les 7 trajectoires

FIGURE 04

L'observatoire des méta

FIGURE 05

Esquisser le monde d'après pour une nouvelle dynamique territoriale

FIGURE 06

La dynamique d'un pacte territorial

FIGURE 07

Démarche d'amélioration continue des politiques publiques au service du territoire et des trajectoires

FIGURE 08

Esquisser le monde d'après

FIGURE 09

Mix de production 2017 (GWH)

FIGURE 10

Trajectoire démographique à horizon 2050

FIGURE 11

Répartition du potentiel maximal de production renouvelable retenu pour l'étude

FIGURE 12

Courbe de Heckman

FIGURE 13

Apprentissage à la citoyenneté

FIGURE 14

Nouvelle société réunionnaise : notre manière réunionnaise d'agir

FIGURE 15

Quelle société voulons-nous ?

FIGURE 16

Démocratie locale permanente

FIGURE 17

Évaluation des politiques publiques

FIGURE 18

Le temps de l'évaluation

FIGURE 19

Les différents scénarios d'une démarche d'évaluation prospective

FIGURE 20

L'ancre territorial Réunion

FIGURE 21

Une chaîne de valeur à structurer

Bibliographie

CESER de La Réunion :

CES.R Réunion, 2002, rapport, enjeux et défis de la Réunion à horizon 2020
CESER Réunion, 2017, Contribution à l'évaluation et au suivi des politiques publiques régionales
CESER Réunion, décembre 2017, rapport, Regard sur la pauvreté à La Réunion
CESER Réunion, 2016, rapport, L'ancrage territorial des politiques publiques pour le développement des entreprises et de la Réunion
CESER Réunion, 2017, mémorandum de l'ancrage territorial
CESER Réunion, 2019, Les Indicateurs de Transformation du Territoire : INDICA'TER
CESER Réunion, 2019, Contribution Pour réussir la trajectoire énergétique
CESER Réunion, 2019, Le défi de l'union des acteurs du territoire face au vieillissement de la population réunionnaise.
CESER Réunion, 2019, contribution le défi de l'union de tous les acteurs du territoire face au vieillissement de la population réunionnaise »
CESER de La Réunion, 2019, contribution Notre manière réunionnaise d'agir pour Faire territoire(s) et Faire société : informer, bâtir et transmettre ».
CESER de La Réunion, 2020, 1ère Contribution post-covid, Et maintenant que voulons-nous ?
CESER Réunion, 2020, Et maintenant la VOIE des imPOSSIBLES.
CESER Réunion, 2020, Faire de La Réunion du Millénaire un territoire à citoyenneté positive et un Territoire de défi éducatif
CESER de La Réunion, 2020, Générations nouvelles : quelles promesses pour quel avenir ?
CESER Réunion, 2021, Rapport, Diagnostic et vision pour un usage raisonné et concerté des matériaux de construction nécessaires à un aménagement durable de La Réunion
CESER de La Réunion, 2021, La Réunion dans un monde en mutation : enjeux de souveraineté de nos connectivités
CESER Réunion, 2021 – Enjeux et équilibres de l'économie réunionnaise, pour réussir les mutations socio-économiques et territoriales
CESER de La Réunion, 2022, avis sur le SRDEII, Levier de transformation du territoire
CESER Réunion, 2022, avis sur les orientations budgétaires 2023.
CESER de La Réunion, 2022, Prévention santé à La Réunion : nouveaux regards et plus-values d'une approche mieux territorialisée
CESER Réunion, 2023, contribution – différenciation territoriale
CESER Réunion, 2023, avis sur le rapport d'activité et le compte administratif 2022

NORMATIF :

Article L. 4134-1 du Code générale des collectivités territoriales (CGCT).
Loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire
Loi n°2015-992 du 17 août 2015, relative à la transition énergétique pour la croissance verte.
Loi n°2015-991 du 7 août 2015, portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République.
Loi n°2017-256 de programmation relative à l'égalité réelle Outre-mer.
Loi n°2022-217 du 21 février 2022, relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplifications de l'action publique
Plan de convergence et de transformation (PCT) à La Réunion.
PPE 2019-2028 pour La Réunion.
SRCAE de La Réunion, 2013.
SRDEII de La Réunion, 2022.
SRIT de La Réunion, 2014.

INSTITUTIONS :

CEROM, 2016, Actes du colloque des 70 ans de la Départementalisation
DEAL Réunion, 2017, la biodiversité à La Réunion à travers 20 indicateurs
IEDOM, 2018, L'économie bleue dans l'Outre-mer
ADSTR, 2019, Etat des lieux du Dialogue Social Territorial à La Réunion
INSEE, 2019, Analyse réunion, n°41,
INJEP, 2021, Baromètre Jeunesse de La Réunion
CRESS, 2022, Les Chiffres clés de l'ESS à La Réunion
France Stratégie, 2023, Les métiers en 2030 : quelles perspectives de recrutement en région ?
Délégation sénatoriale des outre-mer, 2023, rapport d'information n°361, sur l'évolution institutionnelle des outre-mer.
INSEE, 2022, Analyse Réunion, n°72
INSEE, 2022, Analyse Réunion n°73
INSEE, 2022, Flash Réunion n°238, enquête de participation électorale 2022 à La Réunion.
INSEE, 2022, Flash Réunion n°232, enquête emploi 2021 à La Réunion
INSEE, 2022, Projections Omphale
INSEE, 2022, étude sur les « comportements de vote aux élections présidentielles et législatives de 2022 à La Réunion »
INSEE, 2023, Analyses Réunion no 83
INSEE, 2023, Chiffres clés – l'Essentiel sur La Réunion.

LECTURES :

Gilles Gauvin et Raoul Lucas, le rapport Cousseran, 2021 « essai de diagnostic sur la conjoncture réunionnaise ».
Site du Gouvernement- trajectoire 5.0 Outre-mer
Site du Gouvernement – Evaluation socio-économique
Site de la commission Européenne – Regional competitiveness Index
Le Quotidien du Tourisme, 2022, L'île de la Réunion dévoile les chiffres de son activité touristique
Victor Hugo, Océan - prose, 1942.

AUTRES CESER :

Association des CESER de France, 2017, livre blanc - contribution à l'évaluation des politiques publiques régionales ; Tome 2, 2022, contribution à l'évaluation des politiques publiques régionales
CESER Nouvelle Aquitaine, 2022, Neo societas.
CESER d'Occitanie, 2023, Colloque sur la prospective territoriale, quel pourraient être les visages de l'Occitanie en 2050 ? ; parrainé par Carole Delga, Présidente des régions.
CESECSEM, 2023, avis sur l'élaboration du contrat de convergence et de transformation (CCT) 2024-2027 et de l'établissement du document d'orientation stratégique pour l'activité économique à l'horizon 20 ans (2040)
CESE, 2022, avis sur le plan de relance et déclinaison territoriale dans les outre-mer

CCEE DE LA RÉUNION :

CCEE Réunion, 2021, Vers l'Egalité – Collection La Réunion d'hier à aujourd'hui.
CCEE Réunion, 2022, Reconnaissances – Collection La Réunion d'hier à aujourd'hui.
CCEE de La Réunion, 2022, Korbèy shomin la vi biling kréol ek fransé – Le bilinguisme créole réunionnais français : une réalité en terre réunionnaise 2022

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ASTDR : association pour le dialogue social territorial à La Réunion
Art. : article
CCEE : conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement
CDI : contrat à durée indéterminé
CESER : conseil économique, sociale et environnementale régional
CES.R : conseil économique et social régional
CEROM : centre de recherche sur les grains
CGCT : code général des collectivités territoriales
CIOM : comité interministériel de l'outre-mer
CPER : contrat plan Etat région
CRIES'R : comité régional pour l'information économique et social
CRESS : chambre régionale de l'économie sociale et solidaire
CTAP : conférence territorial de l'action publique
DEAL : direction de l'environnement et de l'aménagement du littoral
DIECTTE : direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
DLP : démocratie locale permanente
DST : dialogue social territorial
EIT : espace d'intelligence territorial
IEDOM : institut d'émission des départements d'outre-mer
INSEE : Institut national de statistique et des études économiques
LTECV : loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte
Md : milliard
PCT : plan de convergence et de transformation
PPE : Plan pluriannuel de l'énergie
PME : petite et moyenne entreprise
RSE : responsabilité sociale des entreprises
RSO : responsabilité sociale des organisations
RCI : régional competitiveness Index
SAR : schéma d'aménagement régional
SRCAE : schéma régional climat air énergie
SRDEII : schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation.
SRIT : schéma régional des infrastructure et des transports
TFUE : traité sur le fonctionnement de l'Union européenne
TPE : très petite entreprise

CESER
ÎLE DE LA RÉUNION

